

L'Heure Bretonne

DIRECTION, REDACTION, PUBLICITE :
1, Rue d'Estrées
RENNES (BRETAGNE)
Téléphone : 51-80

JOURNAL BRETON HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS (BRETAGNE ET FRANCE) :
Un an : 25 fr. ; 8 mois : 7 fr.
Changement d'adresse : 3 fr.
Chèque Postal : A. GEFFLOT, 25-29 Rennes.

Juillet 1940

Juillet 1941

Une année
de travail fécond
pour la Bretagne !

APRÈS UN AN D'ACTION UNE PUISSANCE EN MARCHÉ

Ag er brehoneg unanet d'ar brezoneg unvan

Le nouveau Mouvement Breton, qui compte maintenant une année d'existence et d'action, peut procéder à un inventaire et exposer son bilan. Le Chef du Parti et ses collaborateurs se tiennent en effet au courant, jour après jour, de notre progression ; mais nos amis, qui ne voient qu'un tout petit coin du champ de bataille, ne peuvent juger de l'ampleur des résultats obtenus sur l'ensemble du territoire. Pour tous ces camarades, je voudrais noter brièvement ici les raisons d'espérer que nous pouvons tirer de notre propre force.

rude école où se forment chaque jour les éléments nouveaux qui sont venus rejoindre les anciens. Ainsi se durcissent les volontés et se renforce l'unité morale qui nous mèneront demain à la victoire.

P. GAIGNET.

Laret e zou bet d'oh aman, er suhnn trémenel, penaos er brehoneg e vou unanet adal breman. Nag un doéret bouras eit ol er Vretoned ! Nitra ne barou kin d'oh hor ieh a vout disket er skolieu. Er bran san digaré e vezé heijet dirak hor iri e zou d'en dias ! Meit, e laret hui, penaos e vou groeit en treu-se ? Hag ret e vou d'er ré, el d'oh hui ha mé hag e zou bet kustumet d'oh rann-ieh bro-Guened dilezel hennan aben hag a gren ? Damb ar hon goarigeu !... Guelet e hrehel pelikoh er puar gourhemen ketan reit d'emb gel paotred en « Emgleu ». Divizet mat e, open, penaos, el labour-se e talv de getan eit el vrieu skol eit hardêhin er pugale d'oh er gizeu neué. Ni, hag e zo oeit barh en oed, ni e iei de heul. Tammit ha tammit e kemeremb er plég neué. Aben un herrad, ne vou kin meit ur ieh e Breth abeh, naimet ur feson d'en skriü, deustou de bep unan er chakontal revé giz e ganton.

Boulhamp enta el labour ! Hag eit hrein er skuir vat, e han d'ansi d'achü me zammig jredeg n'ur zentein d'oh er puar gourhemen ketan. Na müoh ne nebotu eit hirü.

HANTER-HENT
D'ER SKRIVADUR NEUE

En iskisan tra d'er Gwenediz e vou koll en h.

Bech bras e oë bet a zivout kement-se en tolpadou groeit erauk er brezal, e ker en Oriant, get « Emgleu K.L.T.G. ».

Añsiet e oë bet er z tokel. Kavet e bet mat er wech man goarn en h warlerc'h er z. De wet n'en de ket un dra « fiskal », el ma vé laret en dro d'en Oriant. Hag, d'er pen ketan, e vou un tammit bac'hiek d'oh en diaol a zh sé. Groamb gelon pe — de ret gober.

Ha damb eué get en c'h e leh en h unanik : gourhemen e leh gourhemen.

Lakamb en hor speredou e ma marv kours en hoariellou. Ni hon es de gampenn roantelezh er Brezhoneg !

Lakamp evit kement-se gwiskantou neué.

Ma kav get paotred en « Emgleu » e ma brezhoneg « gabouilh » e saüan dehé hirü, plijet get el laret d'ein.

Vennet em es hepkin gwelet pe sort hoari e oë tu d'ober get ou fedé lezenn ketan.

Me hrei gwel « eur wechall » ha jaoploc'h e vou me labour pe vou bannet el lezennu aral.

(Da heulia en eilvet pajenn)

Une masse

Nous avons déjà le nombre avec nous et ce nombre s'accroît sans cesse. Au cours des six derniers mois, les abonnés ont triplé, les adhérents ont quintuplé. Pas un instant nos courbes n'ont fléchi ; elles accusent au contraire une progression régulièrement et constamment croissante.

Pour donner une idée exacte de notre importance numérique, il faut la comparer avec celle des mouvements français, car les Bretons ne sont pas encore habitués à penser et à compter à l'échelle bretonne.

Notre journal, bien que politique et uniquement politique, peut justifier un tirage supérieur à celui des anciens hebdomadaires français politiques et littéraires, dans lesquels le littéraire faisait avaler le politique. Autre exemple, dans un arrondissement des Côtes-du-Nord, l'« Heure Bretonne » est vendue plus que tous les journaux de Paris, quotidiens et hebdomadaires, réunis. N'importe qui peut enfin vérifier que, dans nos dépôts, là où l'on vend une « Gerbe » ou deux et un « Pilon », on vend quinze à vingt fois plus d'« Heure Bretonne ». Aussi n'est-il pas étonnant que notre journal possède un tirage plus élevé que beaucoup d'hebdomadaires français qui sont cependant diffusés dans toute la zone occupée.

Ce qui est vrai des lecteurs de l'« Heure Bretonne » l'est encore des membres du Parti. Nous avons plus d'adhérents que n'en a jamais eu aucun parti politique français en Bretagne. Cette constatation est d'autant plus intéressante que ces anciens partis, partis électoraux, vivaient de la cupidité des électeurs et achetaient leurs adhérents beaucoup plus qu'ils ne les convertissaient à une doctrine. Chez nous, au contraire, aucun avantage personnel à récolter, malgré cela une force imposante.

On peut donc affirmer que NOUS FAISONS CORPS AVEC NOTRE PEUPLE.

Une organisation

La masse n'est pas tout ; elle ne représente même pas grand chose si elle n'est pas organisée. Le Parti National Breton possède une organisation que non seulement beaucoup de partis nous envieraient, mais que tous les partis nous envient.

D'autres mouvements que le nôtre, puissamment appuyés par une propagande massive, ont pu s'implanter dans quelques villes bretonnes et tenter de faire illusion sur leur importance véritable. Ils ne représentent en réalité guère plus que le papier qu'ils impriment et diffusent à grands frais. Une solide armature leur manque. Nous, nous l'avons. Aucun parti, aucun mouvement ne possède un réseau de chefs locaux et de sections comparable au nôtre.

NOTRE ACTION ne s'étend pas seulement en surface, elle Pousse AUSSI EN PROFONDEUR.

Une mystique

Outre cette organisation et ces cadres qui manquent en grande partie aux mouvements français, nous avons ce qui leur fait absolument défaut, une mystique, une foi basées sur des réalités authentiques. En face du chaos français, du chaos petit-bourgeois et français-moyen, des incertitudes, des hésitations ou des engagements passagers, nous proposons une doctrine. Et CETTE DOCTRINE n'est pas un vernis superficiel surajouté à l'homme breton, elle EST L'HOMME BRETON LUI-MEME. Nous n'offrons pas à nos compatriotes d'adhérer à telle formule politique encore balbutiante ou de défendre des idéologies périmées. Nous leur offrons une doctrine, dont les principes essentiels, pieusement conservés au cours des âges, ont été condensés sous une forme précise pendant les vingt dernières années, et qui ne vise qu'à l'achèvement de la personnalité de chaque Breton dans l'exaltation de notre Nation.

Une idée - action

Seul sur le territoire de l'Etat français, le Parti National Breton présente cette caractéristique capitale d'être une ébauche — déjà très poussée — de PARTI D'ETAT. En face des querelles de famille qui hérissent les uns contre les autres les partis français, leurs chefs et leurs programmes, en face de cette absence d'une pensée politique authentiquement française et populaire, le Parti National Breton offre une UNITÉ DE PENSÉE ET D'ACTION.

C'est d'ailleurs la principale force de notre Mouvement d'avoir su dégager cette pensée bretonne qui se prolonge tout naturellement dans l'action. Certains boudent, d'autres rêvent. LE PARTI NATIONAL BRETON PENSE ET AGIT. Cette interpénétration de la pensée et de l'action, mélange spécifiquement révolutionnaire, est un gage précieux de succès. Nous sommes aussi loin du rêveur inactif que de l'agitateur sans but.

Il reste sans doute encore beaucoup à faire, mais cela n'est pas pour nous effrayer, bien au contraire. Nous avons en effet constaté que les meilleurs militants avaient été formés par la lutte que nous menions avant la guerre. Le combat que nous poursuivons est une



Une vue du Loch à Saint-Goustan-d'Auray
Sellel er bajenn 4 : BRO GUENED.

« HISTOIRE » de Bretagne ou Mystification ?

Nous avons signalé la composition de la Commission chargée selon Vichy d'établir une « Histoire de Bretagne » à l'usage des écoles.

Or, dans l'Ouest-Eclair, notre confrère Florian Le Roy vient de soulever un lièvre de bonne taille : la dite Histoire de Bretagne est déjà prête. Elle est l'œuvre de l'étrange M. Rébillon qui constitue avec le nommé Waquet l'élément anti-breton de la Commission.

Il ne reste plus à celle-ci qu'à se réunir et à dire : amen.

C'est en somme une véritable mystification qui en dit long sur la façon dont Vichy veut mener sa « politique bretonne ».

Nous croyons pouvoir affirmer que cela n'ira pas tout seul.

Il y a même dans les groupements modérés bretons des gens qui n'accepteront plus qu'on les traite en paillassons et que l'on renie avec une pareille désinvolture les engagements pris envers la Bretagne.



A LA FRAICHE !

Des sardiniers débarquent à Quiberon le produit d'une pêche qui ne fut jamais plus précieuse

Ravitaillement... Restrictions...

Ration supplémentaire... DE SON pour les Bretons

Nous avons posé depuis trois semaines une question aux Services responsables du ravitaillement de la Bretagne.

« M. Achard a déclaré que la « soudure » entre les deux récoltes était assurée pour la France. Est-ce bien certain pour la Bretagne ? Est-il bien sûr que les réserves actuelles permettront aux Bretons d'attendre la prochaine récolte ? »

Plus clairement dit, il s'agit de savoir si les Bretons auront du pain fin août...

On ne nous a pas répondu...

Or nous maintenons que 250.000 quintaux de blé ont été prélevés, par l'administration française, il y a quelques semaines, sur le stock de nos départements.

Ce qui nous a été laissé est franchement insuffisant, aux dires des experts.

Pour le département d'Ille-et-Vilaine, en particulier, il ne manquerait pas moins de cinq à sept mille quintaux pour assurer la soudure, à moins que l'on ne veuille nous retourner ce qui nous a été pris de trop.

Est-ce vrai, oui ou non ?

Est-ce tellement vrai que M. le Préfet régional lui-même (envers lequel nous sommes plutôt avarés de compliments) protesta très fort lors de l'« enlèvement » ?

Est-il vrai que l'on prétendait à Rennes un manque d'essence pour ne pas faire l'excessive livraison commandée par le pouvoir central ?

« Et qu'on répondit : « Qu'à cela ne tienne ! Nous avons, nous, de l'essence et nous irons vous prendre votre blé. »

S'il vient un démenti, — que nous ne redoutons pas, — on observera qu'il nous aura été « servi » au bout de trois semaines, seulement.

En attendant, il n'est pas mauvais de conter aux populations de Rennes et d'Ille-et-Vilaine la faveur particulière qui leur vaut de manger un peu plus de son qu'ailleurs.

Il y a quelque temps, les grands fabricants de pâtes alimentaires de la région parisienne furent autorisés à des achats de farine.

Où la prendre ?

En Bretagne, pardieu, avec l'autorisation des grands chefs du Ravitaillement !

Et c'est ainsi que le seul département d'Ille-et-Vilaine se vit prélever douze mille quintaux de blé sur ses réserves à l'intention des fabricants de pâtes alimentaires.

Or, le taux de blutage pour les pâtes est de 9 % moins élevé que pour le blé.

Il fut décidé en haut lieu que ces 9 % devaient être incorporés à « la farine locale ».

Autrement dit, c'est à nous de

compenser la différence consentie aux marchands de nouilles et de coquillettes.

Un petit calcul : Le taux de blutage pour le pain est de 85 %. Celui pour les pâtes est de 76 %.

Il nous aura donc fallu « bouffer » ici, par « compensation », 12.000 quintaux de blé blutés à 85 + 9 = 94 %.

Voilà pourquoi nous « bénéfici-

ons » d'un pourcentage supplémentaire de son, et que notre pain tend de plus en plus vers le noir absolu.

Et l'on dira encore que l'on ne prend pas soin des Bretons !

Maintenant, s'il plaisait à des grincheux officiels de prétendre que l'Heure Bretonne exagère, nous n'hésiterions pas à apporter nos preuves : textes et témoignages.

G. CONNAN.

LA GUERRE EN RUSSIE

La ligne Staline n'a pas tenu.

La discrétion des communiqués officiels a pu faire penser, pendant huit jours, à un ralentissement des opérations en Russie.

Cette discrétion voulue a été une fois de plus interprétée comme un aveu de « piétinement » devant la fameuse ligne Staline qui s'étend de la Baltique à la Mer Noire, le long des frontières soviétiques de 1939.

Or, il est aujourd'hui un fait que

personne ne songe plus à discuter : cette ligne Staline n'a pas tenu.

Une fois de plus, la technique éprouvée des forces du Reich a eu raison d'un obstacle défendu par d'immenses réserves d'hommes et de matériel et contre lequel, on affirmait d'un certain côté, qu'elles allaient trébucher.

Dès dimanche, un communiqué plus explicite réduisit à néant les

dernières illusions. Sur tous les points essentiels, la ligne Staline était enfoncée et par endroits très largement dépassée.

Vitebsk, point stratégique de première importance, est aux mains des Allemands. Les troupes du Reich ont dès lors le champ à peu près libre en direction de Moscou et de Leningrad, cette dernière ville — capitale des Tsars — étant, au moment où nous écrivons, particulièrement menacée.

Dans le Nord, les Finlandais annoncent des progrès constants dans la presqu'île de Kola et de part et d'autre du lac Ladoga.

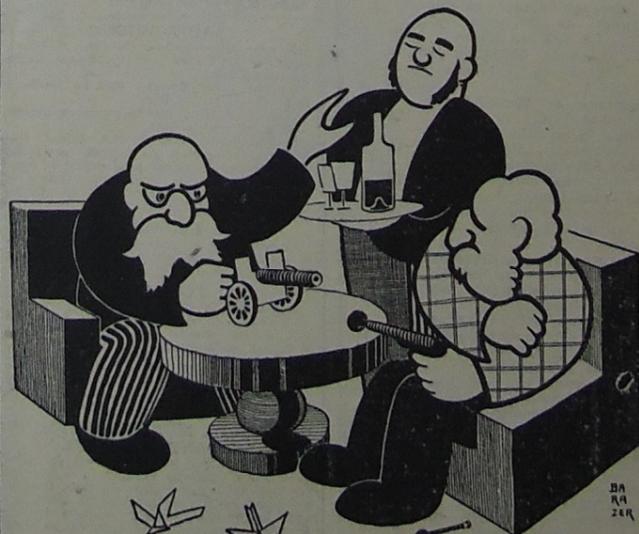
Plus au Sud, en Ukraine, Kiev est également sur le point d'être prise, tandis que les forces hongroises et roumaines poursuivent l'ennemi au delà du Dnieper.

Combien de temps peut se prolonger la résistance soviétique ? C'est le secret de demain.

Une évidence ressort toutefois des derniers événements : les armées des Soviets sont désormais incapables de se regrouper pour « contrer », avec quelque chance de succès, la pénétration des forces européennes.

Staline et son gouvernement, en annonçant leur repli à Nijni-Novgorod, avouent eux-mêmes combien leur situation est critique.

Il semble bien que rien ne saurait plus les sauver. Tout apport de secours est impossible en dépit de tous les pactes — et l'on ne voit pas, du reste, par où ces secours pourraient parvenir en ce que l'on appellera bientôt l'« U. R. S. S. ».



— Une seconde, garçon ! Et voici comment on pouvait résister en Bretagne...

S. K.

L'UKRAINE grenier et garde-manger de l'Europe

L'Ukraine, dont le nom signifie tout simplement « région frontalière », est constituée par cette partie de la plaine qui borde la Mer Noire et la Mer d'Azov et qui s'étend, au Nord, les marécages du Dnieper.

Cette plaine, qui descend en pente douce et en plate-formes successives depuis les Carpates, est arrosée par de nombreux fleuves et affluents : Dnieper, Donetz, Dniester, Boug, Bérésina, etc.

La partie la plus proche du littoral est constituée par les vastes espaces des steppes noires. Ces steppes, recouvertes de « Tcher nozion » ou terres noires, constituent une région prodigieusement fertile. C'est là que croît le fameux blé russe. La superficie des steppes noires est d'environ 40 millions d'hectares, sur lesquels 20 millions seulement sont mis en valeur actuellement.

La culture du blé y est non seulement favorisée par un sol particulièrement propice et par une irrigation naturelle excellente, mais aussi par un climat estival brûlant. L'été, les quelques pluies légères et irrégulières conviennent encore à la culture des céréales et, quant à l'hiver glacial, il n'y nuit pas.

L'extrémité des steppes noires s'étendant les steppes grises, plus proches encore de la mer. Des élevages considérables de chevaux, de bœufs, de moutons et de porcs achèvent de faire de la région non seulement le grenier, mais le garde-manger de l'Europe.

De nombreuses voies de chemin de fer, des cours d'eau navigables et des ports organisés (tel Odessa) permettent d'écouler aisément vers la Mer Noire la prodigieuse production ukrainienne.

L'UKRAINE AVANT 1917

L'Ukraine eut une histoire propre depuis le 5^e siècle. Avant cela elle participait simplement à l'évolution du « monde russe ».

Son histoire est constituée par une longue succession de guerres entre ses grands voisins.

Au cours d'une première période, du 5^e au 12^e siècle, la principauté de Kiev se développa et prit sur le monde qui l'entourait une avance considérable. Mais, du 13^e au 15^e siècle, les invasions asiatiques la ramenèrent en arrière de plusieurs siècles.

Les grands-ducs de Lithuanie entreprirent sa libération et, en 1569, l'Ukraine fut incorporée à la République polonoise.

C'est à ce moment que se formèrent dans le Sud de l'Ukraine ces colonies hétéroclites de nomades que l'on nomme les Cosaques.

Au sein de la Pologne les Ukrainiens furent l'objet de traitements épouvantables de la part des seigneurs qui s'étaient partagés la terre. Au milieu du 17^e siècle, la révolte éclata finalement. Elle était soutenue par la Turquie, la Moscovie et le Patriarcat de Constantinople. Elle échoua.

Les soixante années suivantes furent occupées par une longue lutte entre la Moscovie et la Pologne dont l'Ukraine était l'enjeu.

Peu après la victoire de la Moscovie, l'absorption de l'Ukraine commença. Les institutions autonomes disparurent et, dès 1789, l'Ukraine fut considérée comme ne disposant plus d'un pouvoir réel.

L'Ukraine occidentale connut encore un siècle de luttes avant d'entrer dans l'empire des Tsars, et en partie dans la Double Monarchie.

En 1905, une révolution d'intellectuels tenta de libérer l'Ukraine. Seuls les Ukrainiens englobés dans l'empire d'Autriche connurent une autonomie partielle jusqu'en 1914.

RAVITAILLEMENT... TOUJOURS AUX HALLES DE PARIS

Soixante tonnes de mouton (soixante mille kilos) ont pourri avant de pouvoir être « réparties » suivant la fo-ô-d-rmé et les règlements.

Et ce sont les fabricateurs de ces règlements qui prétendent donner des leçons d'ORGANISATION aux Bretons !

Les Bretons ne sont peut-être pas très forts mais ils feraient, au moins, aussi bien.

LIBRAIRIE DU JOURNAL

Table listing various books for sale, including dictionaries, travel guides, and regional histories. Items include 'Dictionnaire Français-Breton de Fr. Vallée', 'Bretagne 38', 'Vie de Patrice Pearse', etc.

AR C'HLOC'H AOUR

(Heul)

Tevel a reas an tad-koz. Den ebet he ranne grik en-dro d'an daol, aet ma oant holl e genou ouz e selou.

Eur vro goz kenañ eo ar vro vigouden, va niz Joz. Eur vro goz kenañ, bet a-wechou poblet-stank ha pinvidik, hag a-wechou all paour-ran. Eun amzer a zo bet, ma oa paour ar gristenien, marteze. Ar manerion ne oant ket. Ha pinvidik-mor e oa an ilizou. Profou kran a veze kinniget d'an ilizou gant an djentilet. An drase a oa o mod da ober pinijenn d'o fec'hedou. N'eo ket souez, tamm ebet, e vije bet istribilhet eur c'hloc'h aour e tour chapel Itron Varia Dreminou, ha diantek abaoe reuziou an Dispac'h. Skoet e oa bet, sur a-walc'h, gant an tanfoeltr, p'edo gant e hent war-du ar chapel.

Skoet, torret ha drañhet. Ne voe mui nemet dastum ha kenloda. Ha beza pinvidik gaostr e oa c'hoarvezet an darvoud dre youl Doue.

TIN GARIOU.

Ag er brehoneg unanet d'ar brezoneg unvan

(Heul d'ar pajenn kenta)

Mett hui, lennerion, groell et-donn, gwel eldonn. Studiet g'ed, de hortoz, er puar goure'hennem e hramb d'oe'h hiriv d'anaou.

JOS. P.

I. REOLENNOU DRE VRAS

1) Implijet e vo c'h, y hag (i)h gant an holl hervez reolennoù Emgleo ar Skrivagnerien.

2) Ar son skrivet o pe v hervez reolennoù an Emgleo, hag i hervez reolennoù Gwenediz, a vo skrivet v.

3) Er gerioù diveret diouz garioù oc'h echui gant ff e brezoneg-krenn e vo implijet atao an dibenn ñ pe ñv.

4) An dibenn da verka al liester, skrivet ou hervez reolennoù an Emgleo, hag eu hervez reolennoù Gwenediz, a vo skrivet oñ.

5) Ar gensonenn skrivet z hervez reolennoù an Emgleo, ha h hervez reolennoù Gwenediz, o tont eus eur gensonenn-diz e brezoneg koz, a vo skrivet zh.

II. STROLLAD-STUDI

Eur strollad-studi a zo anvet da resisaat ar reolennoù dre vras meneg uheloc'h, ha da sevel reolennoù dre ar munud, evit kañ da benn en doare gwella peurunvanidigez ar yez.

Son ha dasson Breiz

Conseils de beauté et de maquillage... pour le retour à la terre

Le « retour à la terre » est devenu la « tarte à la crème » du jour. Voici que les chroniques féminines s'en mêlent et dispensent à ce sujet des conseils de beauté et de maquillage ! Sans blague !

« Une lectrice m'écrit : « Je dois aller aider à la moisson avec un groupe d'étudiantes. Comment nous habiller ? Sachez bien que nous ne travaillerons pas pour rien. Il nous faudra du solide, du pratique, du lavable. Personnellement, je suis un peu forte et ne pense pas pouvoir mettre un pantalon. Si vous pouvez en

même temps nous donner, dans Tout et Toul, quelques conseils de beauté et de maquillage grand plaisir... »

« Il n'est pas besoin d'un costume « spécial » pour l'her des herbes de bié : une petite robe légère, en toile ou en étamine, une ancienne robe d'été peuvent, parfaitement, dans ce rôle, jouer les « utilités ». Avant toute chose, il importe d'assurer l'aisance de vos mouvements et la liberté de votre allure. Si la robe est trop décollée, transformez-vous en paysanne, en nouant autour de votre cou le classique fontard — d'ailleurs fort ségant — qui vous préservera à la fois des coups de soleil et de tous les petits fétus de paille qui s'infiltraient soigneusement sous votre robe et vous harcèlent. Sur la tête, un grand chapeau de paille, genre chapeau de jardinier.

Comme chaussures : les gros sabots de bois, tout à fait couleur locale. Evidemment, ils exigent un certain entraînement, vite acquis d'ailleurs. Sinon, tachez, grâce à une risette à l'épécier du village voisin, d'obtenir qu'il vous cède une de ses dernières paires d'espadrilles de corde... s'il lui en reste encore. Par temps sec, c'est la chaussure idéale !

Si vous avez les mains fragiles et que le maniement du rateau ou de la fourche occasionne des ampoules, n'hésitez pas à mettre de vieux gants dont vous aurez coupé l'extrémité des doigts. Vous préserverez ainsi vos mains de ces douloureuses petites blessures, desquelles on me disait, lorsque j'étais enfant : « Ce n'est rien... c'est le métier qui rentre ! »

Pour la beauté, peu de conseils : si votre peau est grasse, vous êtes la campagnarde rêvée. Le soleil et l'air vil se chargeront de vous la dessécher mieux que n'importe quel traitement. Par contre, si elle est sèche, faites très attention. Graissez-la chaque soir avec une crème à base de lanoline ou d'azéarone. Recommencez le matin, avant de partir, après avoir fait votre toilette à l'eau froide. Etc...

Arrêtons-nous, car il ne faut pas décourager les bonnes volontés.

Mais demandons un peu aux paysannes de Bretagne ce qu'elles pensent de tout ce cliché.

LA MER

AU BUREAU MARTIME BRETON

L'activité du Bureau Maritime Breton ne s'est pas ralentie. Bien au contraire, et nos amis auront l'occasion de s'en apercevoir.

L'ensemble du service va connaître, par suite d'une organisation nouvelle, un développement nouveau. Les prochains numéros de l'H. B. donneront à ce sujet toutes précisions utiles.

Nous rappelons que toute la correspondance concernant le Bureau Maritime Breton doit être adressée : 10, rue Voltaire, à Nantes.

Au travail pour la Bretagne

Siège du PARTI NATIONAL BRETON : à RENNES, 11, quai Lamartine (1^{er} étage — Tél. 43-18) M. M. Guéyasse, Rennes, C. C. 33.338.

AVIS IMPORTANT

Il arrive fréquemment que des adhérents du P.N.B. ou de simples sympathisants croient devoir recourir aux services centraux du Parti, à Rennes, pour résoudre diverses questions d'ordre souvent strictement personnel et d'importance secondaire, ou pour solliciter tel ou tel service.

Nous rappelons à nos amis qu'ils doivent ordinairement s'adresser soit à leurs chefs d'arrondissement ou à leur chef départemental pour toutes questions que ces derniers sont susceptibles de résoudre sur place.

Toute autre façon d'agir provoque de la confusion, un encombrement inutile des services centraux et pour tous, une perte de temps.

Côtes-du-Nord

SAINT-BRIEUC Services départementaux du Parti et Permanence de la Section locale : 29, rue Renan. Téléphone 13-36.

Réunion de la Section : tous les jeudis, à 20 h. 15, 41, rue du Port.

Cours de breton : tous les mardis et samedis, à 20 h. 15, rue du Port.

Les équipes cyclistes de Saint-Brieuc, toujours aussi ardeutes au travail, parcourent inlassablement les routes pour vendre le journal dans la région locale. Dimanche dernier, plus de 200 numéros ont été vendus entre Saint-Brieuc et Yffignac.

LANNION

Permanence : 4, rue Gélroy-de-Pont-Blanc, le mardi, le jeudi, et le samedi, de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

LOUDEAC

Permanence du P. N. B. : 13, rue Neuve. Le Secrétariat et le Service des Prisonniers sont ouverts chaque soir, de 20 heures à 21 heures, et le samedi toute la journée.

CANTON DE PLOUGUENAST Permanence : Paul Gicé, à Plesials, rue de la Poste ; adhésions, renseignements sur le P. N. B. et dépôt de l'Heure Bretonne.

CANTON DE MUR-DE-BRETAGNE ET CANTON D'UZEL Les foires d'Uzel et de Mur ont été marquées par d'excellentes ventes à la criée faites par notre sympathique camarade Gaillet. Roulant à longueur de journée par tous les temps sur tous les chemins pour y répandre l'Heure Bretonne, c'est une figure bien connue dans toute la région où il a su acquies une excellente influence. C'est ainsi que grâce à des dévouements obscurs notre journal est connu de tous et que les idées que nous défendons trouvent racine dans la modeste ferme.

DINAN M. Lissilour, au Vieux-Port, est toujours à la disposition de nos amis de Dinan pour tous renseignements concernant le Parti.

Finistère

QUIMPER Services départementaux du Parti et Section des Étudiants Nationalistes : Stang ar C'hoat, route de Brest. Téléphone 8-19.

Étudiants : Permanence le jeudi après-midi, de 2 à 5 heures.

Permanence du Parti : Ouverture tous les jours, de 9 heures à midi et de 2 à 4 heures.

CONCARNEAU Permanence du Parti, le mardi, de 10 heures à 12 h. 30, place Malakoff. Renseignements sur le P. N. B., Service Social Juridique, Service des Prisonniers, Entraide Sociale Bretonne. Vente d'ouvrages bretons ou se rapportent à la question bretonne.

Un cours de breton en vers imprimés. Prière aux personnes qui désirent y participer, de s'inscrire dès maintenant à la Permanence. Le cours est gratuit.

L'Entraide Nationale Bretonne, région de Concarneau et Pont-Aven, fait au présent appel auprès de tous les lecteurs de l'Heure Bretonne en faveur des familles nombreuses et nécessiteuses dont le père est prisonnier. Elle recevra avec reconnaissance tous les dons en nature et en espèces (vêtements d'enfants, chaussures neuves usagées, vivres, argent, etc.). Comptant sur la générosité de nos amis pour soulager les détresses ligées à la Bretagne par le défaut régime judéo-napoléon, l'Entraide Nationale Bretonne les en remercie tous à l'avance.

Depuis les ventes à la criée se poursuivent régulièrement dans les communes du canton grâce à la ténacité de nos propagandistes. D'heureux résultats sont déjà enregistrés puisque chaque vente est maintenant supérieure à celle de la semaine précédente. Que nos camarades continuent dans cette voie avec le bel enthousiasme que nous leur connaissons et qu'ils n'oublient pas que ceux qu'ils aiment chaque jour pour grossir leurs rangs seront bientôt des militants qui partageront demain leur tâche souvent ingrate mais indispensable à la victoire finale.

BREST

Permanence du Parti : 71 Breiz, 123, rue Jean-Jaures, 1^{er} étage (arrêt du tramway, rue Navarin), ainsi que les Services s'y rattachant. La permanence est ouverte tous les jours, de 10 heures à midi et de 14 h. 30 à 19 h. 30. Le Chef communal recevra tous les jeudis, de 14 h. 30 à 20 h. 30.

Les combattants nautiques continuent à éprouver durement la ville de Brest : des maisons détruites, des blessés, des morts... Pourtant rien n'ébranle le courage et l'ardeur des nationalistes bretons qui poursuivent inlassablement leur propagande à travers la ville, pour l'union des Bretons au-dessus des querelles qui divisent les autres peuples. Félicitons donc nos amis pour leur cran et leur enthousiasme intact sous les bombes.

Ille-et-Vilaine

La Direction départementale s'est attachée particulièrement cette semaine à organiser la surveillance rigoureuse de la vente du journal dans tous les dépôts. Elle espère ainsi obtenir une répartition rationnelle qui répande au maximum chaque semaine plus nombreux. D'autre part, la prospective du département se poursuit par l'inspection des centres de Châteaugiron, Janzé et Châteaubourg, remarquables tant par l'état excellent des esprits que par la spontanéité des sympathies suscitées par notre Mouvement.

RENNES

Services départementaux de l'Ille-et-Vilaine. Permanence de la Section de Rennes et Service d'Entraide : 4, rue de Toulouse, au 2^e étage. Permanence, tous les jours, sauf le dimanche, de 9 heures à midi et de 14 à 19 heures. Téléphone : 30-10.

FOUGERES

SAINT-MALO Permanence : 5, rue Saint-Philippe. Permanence le jeudi et le samedi, de 14 à 19 heures.

L'arrondissement de Saint-Malo possède actuellement l'organisation de la permanence en ville de Saint-Malo, elle-même, voir Dol et sa campagne en voie d'être pourvues de sections déjà virtuellement constituées pour la plupart.

Loire-Inférieure

NANTES Services départementaux de Loire-Inférieure. Permanence de la Section de Nantes et Rédaction nationale de l'Heure Bretonne : 10, rue Voltaire. Téléphone : 33-55.

Le Chef départemental reçoit le lundi, de 15 à 18 heures.

Secrétariat : tous les jours, de 9 h. 30 à midi pour autant que les conditions le permettent.

Les militants nantais, profitant de la période favorable plus calme des vacances, participent à l'organisation de la permanence et de ses services ainsi que la mise au point du système de propagande. Il ne faudrait pas croire que l'activité extérieure en soit ralentie dimanche les routes de la campagne nantaise sont sillonnées par les vélos de nos camarades qui vont répandre notre journal dans tous les coins accessibles.

SAINT-NAZAIRE

Secrétariat de la Section locale : 136, rue de Pornichet. Permanence le lundi et le jeudi, de 14 à 19 heures ; le samedi, de 9 h. 30 à midi et de 14 à 19 heures.

CHATEAUBRIANT

Permanence du Parti : tous les mercredis, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, Hôtel du Château, place des Terrasses. Téléphone 150.

Le Chef d'arrondissement recevra à la permanence, tous les mercredis, de 14 à 15 heures (heure allemande).

Morbihan

LORIENT Parti National Breton, Cercle d'Études Bretonnes et d'Action Sociale : 15, cours de Chateaux. Permanence tous les jours, sauf le dimanche. Le samedi, ouverture de 10 heures à 12 heures et de 17 heures à 19 heures.

Depuis quelque temps on peut remarquer à Lorient des inscriptions murales sur les écoles de la ville. Des « artistes » inconnus ont peint des lettres et la phrase « Brezonek er Skol » se répète certainement de cette manifestation opportune pour la langue.

Nos jeunes de la section se dévouent de plus en plus et leurs exploits font le record. N'ont-ils pas vendu près de 600 journaux à quatre et cinq, à quelques heures seulement ? Un exemple à suivre et à amplifier encore.

PONTIVY

Permanence chaque lundi après-midi, 10, rue de Neulliac.



«L'Heure Bretonne» a gagné la partie

La Confédération écrit ce qui suit : « Sous ce titre, un bulletin de Bourse, « Ses campagnes courageuses en faveur du rétablissement de la Bretagne dans ses limites historiques comprenant les cinq départements traditionnels : Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Loire-Inférieure et Morbihan, ont abouti, à la suite d'une entrevue qui eut lieu entre M. Chateau, maire de Rennes, et le Maréchal Pétain. »

Le nom de M. Chateau entre dans l'histoire de la Bretagne et tous les amis du pays d'Arvor exprimeront leur gratitude au Chef du Gouvernement pour avoir admis le projet rétablissement de l'ethnologie et les traditions d'un peuple celtique courageux, ancêtres des ariens, avec Rennes pour capitale.

Démission !

Un décret officiel vient de confirmer la suppression, annoncée déjà de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Rennes.

Aucun communiqué n'a fait savoir jusqu'à ce jour que les démissions patentes de l'Agriculture bretonne avaient tant soit peu bronché.

Il ne semble pas jusqu'à plus ample informé que MM. de Guébriant, de Le Bourdonnaye, Le Gouvello ou Le Léan ne aient protesté.

A moins qu'ils n'aient démissionné, comme on l'a cru à certains milieux pendant quelques jours.

Mais cela se saura-t-il...

La note à payer

Le gouvernement de Vichy a publié son projet de budget. Il prévoit 134 milliards de dépenses pour 68 milliards de recettes : soit un déficit accusé de 66 milliards !

134 milliards : c'est la première note et non la moins salée des sottises criminelles accumulées par les gouvernements de Paris. Toute la génération française actuelle passera à médior existence à réparer !

Pendant ce temps, la Bretagne, qui n'a eu aucune part de responsabilité dans les folles meurtrières des Daladier et consorts (elle les avait mis en garde), s'éclaircira vers son destin, de toute sa foi, avec ses vertus méconnues, en pleine conscience de ses possibilités et sans un sou de dettes.

Qui qu'en groigne...

Ganedigez

Gant ar vrasan plijadur hon eus klevet penaos e ma ganet da Jorjina Manach ha d'he gwaz, hor mignon mat Kerstan, eur plac'hig hanvet GWENN.

Veched mat d'ar Vretonez nevez hag hor gwella goure'hennou d'he zad.

LECTEURS AU NUMERO, autant que possible achetez l'HEURE BRETONNE à votre vendeur habituel. Merci !

VANNES

Strollad Broadel Breiz (P. N. B.) : Rue du Lieutenant-Colonel Maury (3^e et dernier immeuble à droite en partant de la place Saint-Nicolas, Brestois à droite sous porte cochère, second étage). Téléphone : 8-36, aux heures de permanence et sur rendez-vous.

Bretons Emigrés

PARIS Direction départementale et Section de Paris : 148, rue de Rennes, Paris (6^e) (Tél. : Littre 78-58. Les bureaux sont ouverts chaque jour, de 14 heures à 19 h. 30, même le dimanche.

SECTION DE PARIS (17^e Arr.) Permanence le samedi, de 16 h. 30 à 19 h. Café de la Renaissance, 164, rue Cardinet, et 19, rue Nohlet, Paris (17^e).

SAINT-DENIS, ILE-SAINT-DENIS, GENNEVILLERS VILLENEUVE-LA-GARENNE Permanence le samedi, de 10 à 19 heures, au Café-Tabac du Gymnase, boulevard Jules-Guesde, à Saint-Denis (en face de l'église neuve Saint-Denis-d'Estre). Sous-permanence, café Le Lay, 2, rue Brise-Bisbais, Saint-Denis.

VILLENEUVE-LE-ROI Permanence le dimanche, de 10 heures à midi, à la Terrasse de la Gare, place de la Gare, à Villeneuve-le-Roi.

VINCENNES, ALFORTVILLE, MAISONS-ALFORT, CHARENTON MONTREUIL, SAINT-MANDE, FONTENAY-SOUS-BOIS Permanence le samedi, de 10 h. 30 à 19 h. café « Aux Trois Pigeons », 178, avenue Gahéni, 1, avenue Joffre, à Saint-Mandé. Métro : Tourneils.

KREMLIN-BICETRE VILLEJUIF, GENTILY Permanence le samedi, de 17 à 19 heures, au Café de l'Arc-en-Ciel, 1, rue du Fort (en face l'Hôpital), à Kremlin.

Tous nos camarades sont invités à venir se renseigner sur l'activité bretonne dans la Région Parisienne (Communes Bretonnes, Entraide, Musique et Danse Bretonnes).

CLICHY, LEVALLOIS-PERRET, SAINT-OUEN Permanence, à dater du dimanche 15 juin, de 10 heures à 12 heures, au Café « Au Roi du Café », 38, boulevard Jean-Jaures, à Clichy (angle rue Henri-Barbouse, face Julia-Damois, Maison Monastier).

BOIS-COLOMBES, COLOMBES, ARGENTEUIL, LA GARENNE-BEZONS Permanence de 10 heures à 12 heures, café « Le Rapide », 17, rue Victor-Liugo, Colombes (près gare de Colombes, Seine).

ANGERS La permanence se fera provisoirement, chaque jour, de 19 à 20 heures, chez M. Etienne Obervier, 18, rue Valdesolais.

VERSAILLES, LE CHESNAY, VIROFLAY, JOUY-EN-JOSAS, BUC, GUYANCOURT, ST-CYR Permanence au café de la Poste, 2, rue des États-Généraux, à Versailles (ancienne rue des Chantiers), angle avenue de Paris. Le dimanche de 9 h. 30 à 12 heures.



KONAN - 40

Marivonig



Sur un même thème...



Et ainsi nous continuerons une tradition bien bretonne qui veut que le costume de l'enfant suive de très près celui de sa mère...

Pour nous ! Ici les jolies broderies sur toile des très anciens rubans du costume Pagan, ainsi que quelques autres détails, donneront un très joli cachet à cet ensemble si seyant.

Les broderies d'un bleu assez soutenu affectent un mouvement qui rappelle les applications de velours sur certains costumes féminins, en particulier du Morbihan. Les manches demi-longues, larges et pincées, sont empruntées au costume des fillettes du Léon, il y a une cinquantaine d'années. Petit col en satin ou velours, ainsi que le ruban noué à la taille.

Ajoutez-y une de ces belles paires de chaussures à semelles de bois, dont le dessus sera exécuté en toile brodée dans les mêmes tons que la robe. Puis un grand chapeau breton en paille, orné d'un large ruban en velours ou satin, ainsi que le grand sac dont la fermeture originale sera une grande boucle bretonne identique à celle du chapeau. Chapeau et sac donneront une grande sobriété à l'ensemble et feront ressortir les broderies de la robe.

En allongeant la jupe, vous obtiendrez une délicate toilette de cortège !



Pour nos fillettes

« Ce sera donc le peuple à qui reviendra la tâche ingrate de soutenir l'art, de lui donner son essor, d'en fixer la voie. »

Yann GOULET.
(Extrait de War-du ar Pal.)

En effet, deux sœurs petites Léonardes du pays Pagan vont remettre à l'honneur les vieilles broderies de leurs ancêtres en portant cet été ce joli ensemble !

Nous retrouvons l'idée des chaussures à semelles en bois et nous y ajoutons le joli béguin en toile brodée qui fut porté par les enfants de cette région.

A NOS LECTRICES

Lectrices qui vous intéressez à la Page de la Mode de l'« Heure Bretonne », adressez vos suggestions au « Courrier de Marivonig », 1, rue d'Estrées, Rennes.

LES COSTUMES DU LEON

COSTUME ROUGE DE CÉRÉMONIE DE PLOUONEUR-TREZ

Un document unique pouvant servir de base à la rénovation de la dentelle, de la broderie et même de l'art breton !...

L'œil enchanté par cette apparition, qui surgit soit au pardon de Tréfléz, du Folgoët et certains jours de cérémonies au pays Pagan, s'attarde volontiers sur tous les détails de ce costume. Pour le profane, il se contentera de s'extasier et ne sera jamais rassasié. Mais l'œil averti sera alerté et poussera plus loin son incursion ; il secouera bien vite cette atmosphère d'irréel dans laquelle ces madones l'ont plongé. Et timidement, religieusement même, comme au seuil d'un sanctuaire (ce costume symbolisant tout un passé !), il cherchera les raisons de cet émerveillement avec la notion profonde qu'il pénètre dans un domaine jusqu'alors inconnu. Quelle surprise heureuse et reconfortante et quel enseignement !...

La coiffe, tant par les dessins que la technique de la broderie, traduit fidèlement avec quelle dévotion, quelle délicatesse, quelle maîtrise et ingéniosité nos ancêtres accomplissaient leur travail. Avec une dextérité étonnante, au gré de leur inspiration personnelle, elles ont donné à leurs motifs une variété surprenante ; et c'est le principal caractère populaire de

ces broderies qui, de ce fait, sont authentiquement bretonnes, quoi qu'on en dise. Un même motif se reproduit, mais dans le détail il y a toujours un changement ; ce qui a été la source d'une véritable floraison de points de broderies sur tulle qui double les points employés actuellement. Elles n'ont pas hésité, elles, à rapprocher les réseaux du tulle, sans pour cela déformer la coiffe qui devient d'une fragilité arachnéenne, à lancer des points en les représentant en partie à la base du motif. Parfois, elles ont hardiment abandonné cette technique pour nous laisser en héritage un trésor d'interprétation qui présente une analogie très prononcée avec les dentelles irlandaises brodées sur tulle (Limerick lace) : un point de chaînette très fin qui revient sur lui-même en prenant habilement les mailles donnera naissance à des fleurs souvent stylisées à des minuscules fleurettes.

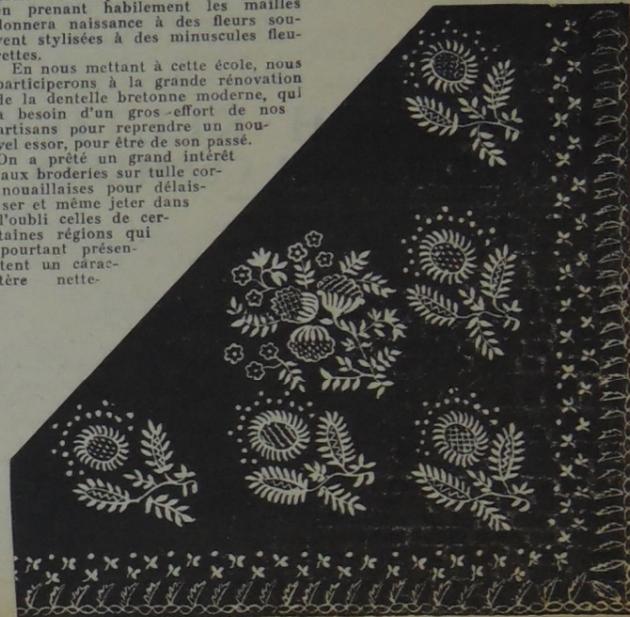
En nous mettant à cette école, nous participerons à la grande rénovation de la dentelle bretonne moderne, qui a besoin d'un gros effort de nos artisans pour reprendre un nouvel essor, pour être de son passé. On a prêté un grand intérêt aux broderies sur tulle cornouaillaises pour délaisser et même jeter dans l'oubli celles de certaines régions qui pourtant présentent un caractère nettement

ment celtique et qui sont une des gloires du vieil artisanat breton (voyez les dentelles de Châteaugiron recueillies par Mme Droüart).

Actuellement il ne reste plus que les coiffes et les châles qui puissent nous intéresser au point de vue de broderie, le tablier, la jupe et le corsage ayant perdu de leur valeur : la jupe, ainsi que la basque et les manches du corsage, sont ornées d'un quelconque galon doré ; les rubans, eux aussi, nous viennent de quelque part de l'Europe Centrale. Tout cela ne manque pas d'attrait et est loin de déparer l'ensemble.

Louisa KERVAON.

(A suivre.)



Coin d'un vieux châle en tulle brodé au point de chaînette, du costume de Plouneour-Trez. (Recueilli par Louisa KERVAON.)

HA NI!... Et nous !

Pour les moins de six ans : Ici le petit empicement est très court pour la petite fille. Le ruban à la taille passe dessus les broderies sur les côtés pour se nouer dans le dos.

Pour le petit garçonnet, on peut faire tout l'ensemble en toile avec béret Plougastel ou chemisette en toile et culotte de velours.



Toutes ces broderies sur toile ou toile rayonne seront exécutées avec du coton brillant d'Alger en bleu, deux tons de bleu, ou bleu et vert. MODÈLES LOUISA KERVAON.

Nous pouvons fournir le patron de tous ces modèles ou seulement le patron sur papier calque du corcelet brodé.

MOD. A. — Ce gilet en broderies, ainsi que les boutons or, apportent une note d'élégance fantaisie à cette robe inspirée du costume de Quimper. La jupe ample forme des godets accentués. Ce modèle doit être exécuté de préférence en tissu lourd mais souple. (Modèle A. Perrotte.)

MOD. B. — Ce modèle présente un caractère habillé en même temps qu'original. Les manches constituent aussi le col de cette robe. Deux boutons d'or se rattachent au gilet de broderie. La jupe très ample est ornée d'amusantes poches. (Modèle Aug. Perrotte.)

MOD. C. — Ce sont les poches et les manches de cette élégante toilette d'après-midi qui sont agrémentées d'une bande de broderies. Les boutons or font la garniture du plastron. La jupe a une ampleur uniforme. (Modèle Aug. Perrotte.)

MOD. D. — D'une gentille simplicité cette robe discrètement égayée par un entredeux de broderies sur le corsage et sur les manches. De chaque côté du col un bouton or. L'ampleur de la jupe est massée dans le dos. (Modèle Aug. Perrotte.)

MOD. E. — Un crêpe de soie peut servir à exécuter cet original modèle. On utilisera cet original pour le tablier et le côté brillant de la jupe et le côté mat de la jupe est maintenu au vici-taille par une ceinture. D'amusantes poches sont appliquées sur le tablier. (Modèle Aug. Perrotte.)

MOD. F. — Cette toilette peut être exécutée en lainage fin. La tunique en velours aura pour revers deux boutons or. Les hauts cols seront également en velours. L'empicement de la jupe, ainsi que le panneau de la jupe, rappellent le tablier. Le dos est très froncé. (Modèle A. Perrotte.)

Quelques toilettes inspirées du costume de Quimper

Bro Guened

Pennskrivagnour a veit Bro Guened: L. Er Rouzig, 1, ru d'Estrées, Roahon.

Deit genemb
paotred
aveit er Vro!

NETRA DE OULENN! Er bisketereh

HOR SORBIENN

Ardeu Pier Leahtrenk

Souéhus é guélet Breihiz é vonet d'en em-bladein, a oudé ur blé, dirak Goarnemant Vichy, aveit goullenn geton rein de Vreih er péh zo déleat dehi.

Perak goullenn get en hani en des dol laeret, dakor demb er péh hé des skrapet dohomb épad men de b et er brihan?

A oudé pegours é ma d'en hani a zélére dehon de vonet, ar benue é zeulin dirak é zélérou d'en aspedein de zakor péh a oarn énep d'er Reihied?

N'on es netra de oulenn get er Frans.

D'hé goarnemant é komprenn éh es étrézi ha ni er gaou bras hé des groeit dohomb. Dehon é de zonet de oulemp genemb digar éein er Frans ag en droug hé des groeit demb. Dehon é de oulenn genemb netra a venamb-ni kaout el digoll.

Ha n'en des ket léh de chipotal, pen dé guir ne oulennamb netra

ohpenn eget er péh a zo skrapet dohomb.

Er hetan tra dezakor d'emb...

Er hetan tra de zakor demb a zo kor ieh. Ar en dachenn-sé nen dé ket prest er Frans de zigoll Breih ag en droug groeit dehi get hé skolieu.

Goudé é ma goed er Vretoned en hé des groeit laheïn, aveit netra, a oudé kant daou ugent vlé, én hé brezileu amoet. Hag ar en dachenn-sé hoah, nen dé ket en tazeu é péo hé délé.

Ar lerb é ma er gaou hé des groeit de Vreih én hé maderu, én hé spered, én hé Fé. Hag ama n'en des ket tu dehi bout dijap abenn ag hé samm.

Ker bras droug hé des groeit demb er gement tachenn a zo, ma ne chom geti nameit ur féson de zisamm: rein de Vreihiz oll er péh a oulennamb hag o aspedein de

zistaol dehi, ha de chom amied dehi, a balamor de Zoué, ahoel aveit er bouid a bellant guerhein dehi!

Er vléiez

Setu penaos é huélan-mé er Frans. Nen dé nameit mar goui en em-zerhel elsé, é bello er Vretoned kennig en dorn dehi ha laret d'hé mistr: « Kristen omb. Gout a hramb bout hael get un enebour hag a anzaù é ma er gaou dohton. Reit ho torn; ni vo amizion vat, mar goulet dougeïn bri demb, én amzér de zoné ».

D'em sonj-mé ha de sonj éleïh a vrogerion, setu penaos é télé en em-gavet er Frans ha Breih, ar dachenn er Peub.

Ar hendaral é tarho en traou étrézi un dé pe un aral ha ne vo ket ar hoal en oen mah omb. Ar hoal er vléiez man dé ne laran ket.

L. ER ROUZIG.

Ne oé ket porh-mor erbet ar aodeu er Frans guéharal hag a oé ken tost d'el léhieu pisketereh é en Oriant. Setu perak é ma bet dibabel aveit bout er porh-mor pisketereh brasan ag er Moreg Atlantel.

En Europ abéh ne vehé kavel nameit Grimby hag a zo tré dehon. Ardre 400 lestr pisketereh, dré dan pé dré lien, a gasé d'en Oriant, ér blé 1934, 22.950 tonnèl piskéd.

6.000 tonnèl anéh é iè de Bariz hag ohpenn d'en Itali ha de Val, én Helvétia, léh ma oé er marhad bras piskéd aveit kreiz en Europ.

Mar en doé goarekeit er bisketereh araok er brezé-ma, éh oé ar hoal goarnemant er Frans a oé, ha n'en des géllet biskoah nameit parat doh en dud a viéïn doh o labour, é léh rein en tu dehé de uellat o stad.

Er Vreih a fall demb-ni adsevel, er bisketereh en do al léh ag en dibab; rak gout a hramb pegeïn niverus é hor hennoiz a viú doh er mor; gout a hramb pé sord kanderh talvoudus a heller ober get er piskéd fresk pé lakeit é bousteu.

Er hetan tra a hreemb a vo rein en tu d'er bisketereh de gas o fiskéd ar er mézeu é Breih, é kement bourh a zo, léh ma vehé débret piskéd get plijadur, a pe vehé géllet kaout anéh, pe vé dober.

Abenn ar lerb er brezé é teléé boat reit husk d'er hanter-hé, rak er hig a vo ré arnerh aveit gélout adsevel er hrouaden lonned diskaret hep penn na lost dré hourhemenn mevelion Vichy.

Ne féhé bout kavel quell magadur eget er piskéd aveit kemér léh er hig a va o demb.

P. Giffit.

**II
KOG PIER**

Ul lapous a gog a zesaué Pier émesk é ier. Uhel a chupenn, diveskér dir dehon. Eon a gerbé rannonnus ar é hinsigeu, é zivaskell un tammig d'en dias.

Nag ur voéh huérú ha kriú en doé! Diar lein er blouzeg ean a drouz get dason er hoédeg. Biskoah, nann biskoah n'en dehé respondet de voéheü distér kegér er hornad...

Pier a foéüé get é gog ha d'en oll é ré de ouiet reih ha splann piú a oé er hentelour.

Ean a oé en en doé diskét dehon em gemér aveit o diblu, o stléjal, poken ar gég er réral. Penaos en én ari er chupenn, krabisat o hein pé tennéin o lost dehé. Guel hoah, é gog a ganné sel eur d'en noz aveit dibun tud er hartér...

Get kement a gentélieu fur, émbér é vestronié kog Leahtrenk ar er hornad aohé. Neoa é kavé ré a labour bandé get ier Korn-er-Hoed.

Hag un dé, ean oéit ha choéj revé é galon, sellet! ur iarié uenn élon, ar gludél é amezegés, Janton Kekah. Ha lakat a hra geti oll é garanté. Diar kement-sé é saué siouah, béh étré Janton ha Pier. Ha trouz ihuéra geté o daou.

« Boufam foll! Oll nerh me hog a ia get ho iar. Ne dosta mui tamm d'em-ré-mé ha ne hellan mui lakat hanni de horein.

— Guelazé, boulomig vil! Me vag-mé eüé kog ha iar. Hag ho kog a lah oll er hegi a glaskan desau. »

Ha Pier de gornal ha Janton de spégal hir ha péll.

Un noz, én é uélé Pier a sonjé éh oé mal bras dehon tennéin profit ag é gog, kent nen dehé Janton groeit ur gué d'é houg.

En dé arerh, Pier a feleké é kardieu Janton, é sigur klask é gog hag el laheïn. Flutet a oé er hog étal er iar uenn é toveïn ar gri-benn er vagoér, ér hraou moh.

Pier ne glask tamm lakat en dorn ar nehon ha get ur minhoarh é tistro d'é di.

Didan en noz setu hoah Pier é tostet de dakeïn kraou Janton, é chacheïn dornadigeu plouz hag é seuléel tammigeu meïn. P'en doé krouziet un toull bras eroalh eit é zorn, ean oéit hag er stéfeïn endro get un dornad plouz.

Dré en toull-sé, bep mitin, é saué Pier uieu er iar uenn. Laereh nchré ket, a sonjé ean, pen dé guir é labouré é gog arnehé eüé un tammig.

Ha biskoah hanni n'en dehé gouiet penn d'en doéré, kanévé ha kenévé de Janton bout oéit de uerhein uieu de varhad Guened.

Eurus, hé doé diskennet get héh avé de gér get tér panériad amonnenn ha uieu. Ha fonnus éh oé dijabet ag hé marhadoureh.

Ne oé ket arriü é Korn-er-Hoed, a pe glesas ronsed daou iondr kordenn é tishoh barh hé leur.

« Hui é Janton Kekah, emé ind de Janton? »

— Ia, mé é, me zud vat, men dudjentil...

— Hama, deit omb d'ho klask. Ha guir é éh oh bet é Guened é huerhein uieu ar er marhad? »

— Guir eroalh éh.

— Ha guerhét ho es uieu rad é léh uieu iar.

— Uieu rad! Keih tud! Nen dé ket guir en dra-sé. Uieu ier é oé genéin-mé ha péh uieu, lod anéh, ré er iarié uenn a uélet azé é skrabellat é teusk er plouz. Ha uieu ponnér a zov!

— Aveit bout pounné, erhat, éh oent pounné! Met ne oé ket kal a dra de lipat énné. Uieu rad a oent ha nétra kén.

— Nen dé ket guir...

— Nen dé ket guir? Sellet. »

Hag er iondr de lakat didan hé fri en huéh ui a oé én é sah-lér. Ar viüenn en daol o zor, dré en hanter. Ne oé énné na guenn na mélen.

« Men Doué elkent! elkent! Ha laret é ma me iar uenn, me hani uenn, a zov er stronkaj-sé. Fall draou! Fall draou! tudjentil. Ne oah kablus nen don ket, rak ne ouien ket me é tové uieu sord-ma. Sellet, rein é hreïn uieu arall d'er prénoür é léh er ré-ma, hag eit ho poen, é péin béh a dasad kafé mat deoh. »

Kentih é distroer iondréd, éh a Janton en ur spégal, de uélet béh amezeg Pier Leahtrenk.

« Boulom ioud! Gall breïn! tosteit duma, ha m'ho flastro! m'ho tago! m'ho krougo! »

— Traou vil a zo genoh. Janton! Neoa kerhet ar ho koar, ha ne brénet ket ur gorden araok lakat ho torn ém, foukél! »

Ha setu téréit ru er voéz ha hé de redek ar lerb kog ha iar ha d'o derbel.

« Delet, Gall breïn! Setu ho kog ha me iar! Lonned truhek, ha ne ouiant ober nameit uieu rad! »

Ha setu davéet el lonned ér porh, adreist er harh.

« Koustelé, boufam, emé Pier, me gavo-mé uieu ag en dibab geté. »

Hag elsé en doé bet Piet un doverés ag en dibab aveit ket.

LENNEGEH KELTIEK HO LENNEGEH GERMANEK

Breihad erbet, émesk er ré en des studiet un tammig el lennegeh keltiek, ne vo souéhet a pé lareïn é ma tost kar el lennegeh-sé d'el lennegeh germanek koh.

E mant el diu riolenn deit ag en hevelep mammenn ha keméret d'o deur liú en doar a redant ar nehon ha frond er bleu dishaval a greska ar o glannu.

En diu lennegeh é kavér, é kreiz taolennu garú krogadeu tud kadarn en amzér goh, bokedeu kaer en nerh-kalon, er reihied, en inour hag er glanded.

A pé gevérer hor Romanek en Doal ront get taolieu gouroned en luerhon goh ha kañnieu en Nibelungen, ne gavér étrézi nameit en dishavaléd distér gañnet a ziu ouenn hag en des kresket diliam, péh unan anéh revé hé anien, én ur oarn get en arall d'empredur er spered.

Lennet Er Graal Santél pennder-benn, ha mar klasket diforh abarh er péh a aparchant d'el lennegeh keltiek doh er péh a zo d'el lennegeh germanek, é kolleket ho poén hag hol amzér, ken luitet el men dint.

Hed ha hed get er hantvedu é huélanb skrivagnerion er Germani é tonet de glask de Geltia danué o obereu speredel kaeran, él mah er dré bleg en natur, trema maderu hag a zo un tammig deoh.

Hon Tristan hag Iseut-ni en des servijet d'er Germaned, ha gellout

a hramb laret é ma grés dehé éleïh é ma deit betagomb; Parsifal ha Lohengrin ha nen dint ket ind bredér?

Lennegeh pobl en diu vro hag eüé en toñnieu koh a zo karoh hoah.

En oll obereu-sé é huéler stank nerh el Lézen a gristeneh degeméret, get Kelted ha Germaned, get kement a ivoul rak ma hoalhé hoanteu donnan o iné é klask hé Zonkadur.

Er skrivagnerion deit goudé, hag en des studiet lennegeh er germanez, él Uhländ, en des adkavel fonnus er vammenn en doé groeit brud o lennegeh él hon hani.

Er bihan a léh a barra dohonn a rein ama tamméu a lennegeh Germani hag aziskoehé pégen tost é, meur a ueh d'hon hani-ni. Setu neoa troidegeu ur uerz berr groeit get Uhländ. Doh hé lénn, é seblant get en dén un draig groeit d'unan ag hor skrivagnerion ag er hantved devéhan.

FURNEH ER GEIH

Jiboésour pé pisketour
Ne vé forh a veitour.

Ur hemenér, un dén a bliuenn
N'en des 'meit tabut én o fenn.

Bretoned!

Ne hortet ket ma vo groeit el labour aveit rein ho hanu de STROLLAD BROADEL BREIH.

Ne vo léh én ti nameit d'er ré en do diskoeit é mant a du genemb.

REIT HOU HANU ABENN;
Komenandé d'en HEURE BRETONNE;

KASET UR BLANK BENAK
AVEIT SEKOUR GET ER RÉ E LABOUR.

N'ho es hañni de zoujeïn;
rak hañni ne hell obér poén deoh.

Bout a zo ré, dré-zé, hag a lar:

« Tud STROLLAD BROADEL BREIH a zo kondanet get er Pab! »

Geuier!

Na Pab nag Eskob n'en des hor kondanet; rak labourat a hramb aveit mad hor bro.

Hor bennigeïn a hreint kentoh a pe vo groeit el labour.

Hadet guénihtu de ouil Barnabé, Glau é Meheuen,
Tri dé arak, tri dé goudé,
El er réral hui po eüé.

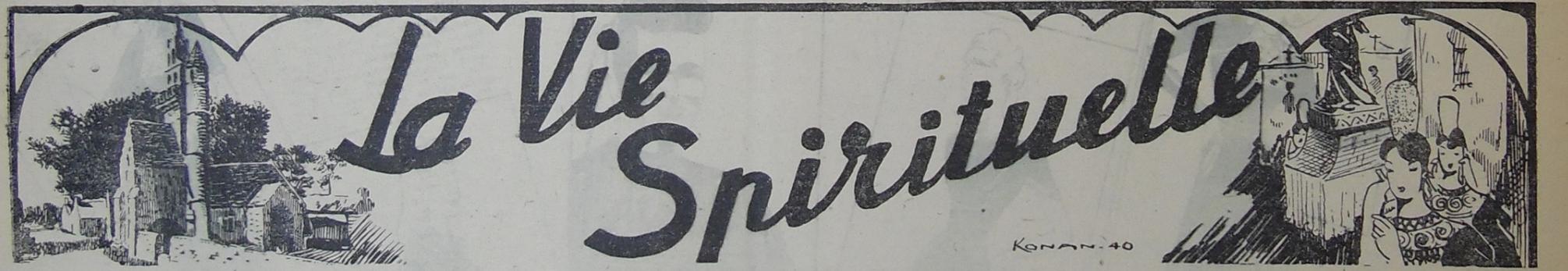
ER CHAPEL

Duhont, ar lein en dostenn é ma er chapel; hi é sell didrons doh er flagenn astennet étal hé zroed. Dazé étal er fetan, barh er pred, er bugulig a gan é soñnenn quüi.

Ag en tour, é saü én un taol, ur hlohod ankénus; ha kañnennu er Ré Dreménet a za de géjeïn geton o zoñnieu klemmus. Arsaü a hra er bugul a gañnal. Hag ean de selaou.

Duhont, ar lein en dostenn, é kaser d'en doar er ré é hré bou-raped guéharal ér flagenn. Bugul bihan, bugul bihan, aweidout-é é vo kañnet un dé, duhont ar lein en dostenn.

S. G.



René DESCARTES Philosophe breton

Descartes, l'illustre auteur du Discours de la Méthode, est-il Breton? Oui, affirmé de bons auteurs auxquels nous empruntons leur documentation.

Les « Larousse » signalent qu'il vint au monde à La Haye, quelque part entre Tours et Poitiers, le 30 mars 1596.

Exact.

Mais il faut préciser que sa mère était, à ce moment, en voyage.

Et puis, nul ne contestera la qualité bretonne de M. Joachim Descartes, conseiller au Parlement de Bretagne, père du philosophe dont la « Méthode » devait bouleverser le monde de la Pensée.

Citons ici notre bon confrère Robert Mahieux qui, dans le Ploërmelais d'avant-guerre, consacra une chronique à la famille Descartes:

« Les Descartes, qui appartenaient à la Noblesse de Robe, s'armaient d'argent au sautoir de sable, cantonné de quatre branches de palmes de sinople... Ils possédèrent en Bretagne plusieurs seigneuries et s'allièrent, entre autres, par les Rogier du Grény, à l'antique et noble famille de Lambilly.

Le Baron Guillaume de Lambilly, seigneur dudit lieu, épousa en effet, en 1644, la demoiselle Suzanne Rogier, fille de Pierre Rogier, comte de Chapelles et de Jeanne Descartes, sœur de René le philosophe.

Une autre de ses nièces, Catherine... nie au manoir de Kerlo,

près d'Elven, en 1637, se rendit célèbre par les grâces de son esprit et par son talent pour les vers agréables.

On connaît d'elle un imprimé sur une petite fauvette, qui revenait tous les printemps sous la fenêtre de M^{me} de Scudéri:

Voici quel est mon compliment, Pour la plus belle des fauvettes, Quand elles révent où vous êtes. N'en déplaise à mon oncle, elle a du sentiment.

Tout le monde sait que Descartes n'accordait pas de sentiment aux bêtes. Cela ne sent pas, disait-il, en frappant son chien. Le recueil des Poésies de Catherine a été imprimé à

Mgr l'évêque de Vannes et Mme la marquise Descartes

On cite dans la vie de Mgr d'Argouges, évêque de Vannes en 1692, une aimable anecdote qui a trait à la famille Descartes:

« Ce digne prélat fut voir un jour Mme la marquise Descartes, dans son château, près de Vannes, le plus pieux et le plus distrait des hommes. On donne un fauteuil à Monseigneur, au près du lit de la malade; il laisse tomber son bréviaire, qu'il croit ramasser en mettant une des mules de la marquise dans sa poche. Il rendit sa visite courte, pour n'être pas incommode.

« Avant de regagner le palais épiscopal, il va dire ses matines à la cathédrale. Il se sent tirer par la manche; c'était un des gens de Mme Descartes qui lui remet un bréviaire, en lui disant qu'il a emporté une des

Paris, en 1693. On y remarque: L'Ombre de Descartes à Mlle de la Vigne; Relation de la mort de M. Descartes le Philosophe, deux pièces, dont la dernière, mêlée de prose et de vers, est écrite avec ingéniosité et délicatesse.

Catherine mourut à Rennes, en 1706. Mme de Sévigné l'avait en haute estime, et Fléchier, dans une lettre à Mlle la Présidente de Marboëuf, dit à l'égard de Mlle Descartes: « son nom, son esprit, sa vertu la mettent à couvert de tout oubli; et toutes les fois que je me souviens d'avoir été en Bretagne, je songe que je l'ai vue et que vous êtes. »

Voilà, nous semble-t-il, suffisamment de références pour revendiquer l'illustre Descartes parmi les grands hommes de souche bretonne.

Il na vécut guère en Bretagne, ni en France, mais surtout en Hollande.

Il quitta ce dernier pays pour se rendre à Stockholm, à la demande de la reine Christine de Suède. La mort devait l'y frapper prématurément le 11 février 1650. Il avait 54 ans.

Meven Koz.

Où lire du breton?

Aucune comparaison n'est possible entre l'avant-guerre et aujourd'hui. Un progrès immense a été réalisé qui se traduit, comme nous l'indiquons d'autre part, par un symptôme de succès de librairie.

Les fervents de la langue bretonne trouvent maintenant à lire du breton plus que jamais et le succès enregistré n'est qu'un début.

Faisons le point.

Sont rédigées uniquement en breton:

Les revues mensuelles: DIHUNAMB, FEIZ HA BREIZ, GWALARN, STERENN, AR VUHEZ KRISTEN, GALY;

Les revues trimestrielles: SAV, STUDI HAG OBER.

Voyons la « grande presse »:

LA BRETAGNE publie chaque jour en 2^e page un article en breton, consacré le plus souvent à l'actualité humoristique.

LOUEST-ECLAIR publie chaque jeudi un « Korn ar brezoneg ».

Des textes en breton paraissent tous les dimanches dans les hebdomadaires: LE COURRIER DU FINISTÈRE, LE MORBIHAN, LES COTES-DU-NORD.

Il faut rendre un particulier hommage à l'hebdomadaire ARVOR, qui publie chaque semaine deux pages en breton (articles de fond, de documentation, et un résumé des informations locales).

Il y a enfin notre chère HEURE BRETONNE, qui toutes les semaines réserve une bonne place au breton

Les derniers vers de Saint-Pol-Roux

« Bretagne est Univers »

Si jamais, advenant un fabuleux désastre, On était projeté dans la nuit tout à coup, L'épi de l'espérance et le rayon de l'astre Aprement moissonnés par la faux de l'Ankou, Si jamais les cités ne laissaient plus de trace Aux peuples dispersés par le fracas du sort, Dans un sursaut soudain, Dieu verrait cette race Assembler ses morceaux pour survivre à la Mort.

Quelle est donc cette race aux grands yeux de mystère Aussi nombreuse et pure que l'oiseau dans l'air, Un de ses gäs sur chaque motte de Terre, Un de ses gäs sur chaque lame de la Mer?

Cette race est en toi, millénaire Celtie D'azur et de sinople, Arcoat sur Arvor, Qui laissa dans la glèbe ou la coque engoulée Le Meilleur de ton être passablement d'or. Cette race divine est la race bretonne Aux fils toujours pareils parmi l'homme divers; Ta race impérissable dont le Temps s'étonne, O Bretagne éternelle comme l'Univers!

Voilà quelle est la race aux grands yeux de mystère Aussi nombreuse et pure que l'oiseau dans l'air, Un gäs breton sur chaque motte de la Terre, Un gäs breton sur chaque lame de la Mer.

(Extrait de « Bretagne est Univers », poème de SAINT-POL-ROUX. La plaquette, 5 francs, en vente chez l'éditeur, André Broulet, 33, rue Emile-Zola, Brest.)

(voire la place d'honneur) et publie tous les mois des pages aujourd'hui appréciées d'un vaste public: « Kerne-Leon-Treger » et « Bro-Guened ».

Pour une langue que l'on disait moribonde au début du siècle et que les politiciens français voulaient asphyxier, notre langue bretonne prend une allure de plus en plus conquérante.

Rien n'arrêtera l'élan de la jeune génération de Bretagne.

LA CHRONIQUE DE BRETAGNE



Mon Carnet

Calendrier de la semaine

- JUILLET**
- 20. — Sainte Marguerite, donne confiance aux femmes en couches.
 - 21. — Saint Jean de Ghinon, prêtre, né en Bretagne, v. siècle.
 - 22. — Saint Révaal, prêtre, oncle de saint Hervé, v. siècle. Patron de Trézélan et de Lanrivaro, Chapelle à Bourgbiane et à Braspartz.
 - 23. — Sainte Sève ou Loève, sœur de saint Tugdual, v. siècle. — Patronne de Sainte-Sève-lès-Morlaix.
 - 24. — Saint Miliau, prince de Domnonée, VIII^e siècle, Patron de Guimiliau, de Plumiliau, de Plumelliau, de Ploumenez-Porzi, Chapelle à Trébeurden.
 - 25. — Saint Christophe, rend vigoureux l'homme et l'enfant.
 - 26. — Sainte Anne, patronne des Bretons, dont la chapelle en Pluneret est devenue Basilique. Nombreuses chapelles et pèlerinages dont les principaux sont ceux de Ste-Anne-d'Auray et de Sainte-Anne-la-Palud.

Nouvelle Lune le 24.

EPHEMERIDES

- JUILLET**
- 20. — 1524. — Mort de la reine Claude, fille de la Duchesse Anne.
 - 21. — 1832. — Première du « Barbier d'Aragon », de Fontan.
 - 22. — 1474. — Mort à Rome du cardinal de Coëtivy.
 - 1795. — La ville de Quintin est rattachée par le marquis de Joyeuse.
 - 23. — 1795. — Les chouans s'emparaient de Châteaudren.
 - 24. — 1842. — Mort d'Auguste Lorieux, juriconsulte et littérateur.
 - 25. — 1595. — Le seigneur du Bordage brûle Romazy.
 - 1788. — Arrestation à Houdan de la députation des douze membres du Parlement porteurs des remontrances au Roi.
 - 26. — 1806. — Mort à Rennes du paysagiste Francis Blin.

RADIO BRETONNE

RENNES-BRETAGNE : Emission hebdomadaire le mercredi de 18 h. 20 à 19 h. 20. Le mercredi également, de 19 h. 30 à 19 h. 45, causerie agricole en breton et en français.

Les heures des marées

20 JUILLET			
	MATIN	SOIR	H ⁷
St-Malo	4 h. 53 91	17 h. 22	95
Brest	2 h. 53 58	15 h. 20	60
Port-Louis	2 h. 37 38	15 h. 3 39	
St-Nazaire	3 h. 9 39	15 h. 30 41	
21 JUILLET			
St-Malo	5 h. 50 95	18 h. 15	100
Brest	3 h. 48 60	16 h. 10	63
Port-Louis	3 h. 28 39	16 h. 35	43
St-Nazaire	3 h. 50 41	16 h. 9	43
22 JUILLET			
St-Malo	6 h. 40 101	19 h. 3	107
Brest	4 h. 33 63	18 h. 55	66
Port-Louis	4 h. 14 41	18 h. 35	43
St-Nazaire	4 h. 28 43	16 h. 47	46
23 JUILLET			
St-Malo	7 h. 25 107	19 h. 46	112
Brest	5 h. 16 66	17 h. 36	69
Port-Louis	4 h. 55 43	17 h. 15	45
St-Nazaire	5 h. 5 46	17 h. 22	48
24 JUILLET			
St-Malo	8 h. 6 111	20 h. 27	115
Brest	5 h. 55 68	18 h. 15	71
Port-Louis	5 h. 38 45	17 h. 53	47
St-Nazaire	6 h. 39 48	17 h. 57	50
25 JUILLET			
St-Malo	8 h. 45 114	21 h. 3	118
Brest	6 h. 33 70	18 h. 51	73
Port-Louis	6 h. 10 47	18 h. 27	48
St-Nazaire	6 h. 13 50	18 h. 29	51
26 JUILLET			
St-Malo	9 h. 23 115	21 h. 42	119
Brest	7 h. 11 71	19 h. 31	73
Port-Louis	6 h. 47 47	19 h. 7	49
St-Nazaire	6 h. 47 50	19 h. 6	52

Les principales foires de la semaine

- ILLE-ET-VILAINE. — Bain-de-Bretagne, Combourg, Saint-Mélor-des-Ordes, le 21 ; — Saint-Méen-le-Grand, le 26.
- LOIRE-INFÉRIEURE. — Saint-Mars-la-Jaille, Varades, Vieilleville, le 21 ; — Mésanger, Carquefou, Sainte-Pazanne, Vallet, le 22 ; — Plessé, le 24 ; — Saint-Nazaire, Rezé, le 25 ; — Guéméné-Penfao, le 26.
- FINISTÈRE. — Cast, Châteauneuf, Collorec, Guimiliau, Ploudalmézeau, Sizun, le 21 ; — Crozon, le 22 ; — Lanvéoc, Quimperlé, le 25 ; — Le Faou, le 26.
- CÔTES-DU-NORD. — Kerléh, Moncontour, Pontrioux, le 21 ; — Evran, Ros-trenn, le 22 ; — Merdrignac, le 23 ; — Mael-Carhaix, le 24.
- MORBHAN. — Auray, Kernascléden, Ploëmel, La Roche-Bernard, le 21 ; — Pont-Sceffré, le 22 ; — Guet, le 23 ; — Le Faouët, La Gacilly, Grand-Champ, Josselin, Sérent, le 26.

Le Préfet de la Loire-Inférieure à Vichy

On annonce que M. Dupard, préfet de la Loire-Inférieure, s'est rendu à Vichy. On assure officiellement que ses entretiens ont porté sur la ville de Nantes et la place qu'elle occuperait dans la « très future » organisation provinciale. D'une question fort simple on fond, on a fait quelque chose de compliqué et d'inutile, et qu'on veut avoir l'air de rendre insoluble.

PARDON SANT RONAN

Quelques images de la Grande Troménie

La grande Troménie de Lozonan — tous les six ans — est un pardon de réputation mondiale avec son extraordinaire procession sur treize kilomètres qui emprunte un parcours fort accidenté que suivait naguère l'illustre saint Ronan.



Dans un petit chemin, des tambours en beaux costumes du pays guident les pèlerins.



Ici, d'autres tambours mènent les pèlerins à l'assaut de la Montagne de Saint-Ronan.



Des jeunes filles en blanc portent une statue de la Vierge.

MORT DE M. LE COMTE DE GOUYON

Ancien député Président de la Commission départementale du Morbihan Président de l'Association bretonne

M. le comte de Guyon est mort la semaine dernière en son château de La Ville-Javier, en Cournon (Morbihan). Avec lui disparaît, à l'âge de 69 ans, l'une des personnalités les plus représentatives et les plus dignes de notre monde politique. D'abord maire de Cournon, il fut élu en 1911 Conseiller général du canton de La Gacilly et constamment réélu depuis. Aux élections législatives de 1914, il succéda à M. Forest comme député conservateur de la 2^e circonscription de Vannes. Le scrutin de liste lui fut fatal en 1919. Dès lors, il consacra une bonne part de son activité à l'Assemblée départementale du Morbihan, où il joua toujours un rôle de premier plan. En 1938, il était appelé à succéder à M. Camille Herwegh au poste important de président de la Commission départementale. Rappelons une chose qui paraît avoir été oubliée par nos confrères : M. de Guyon, très attaché à la Bretagne, était le président de la sympathique Association Bretonne, qui est la doyenne de tous les groupements bretons existants. A ce titre, et en souvenir d'une vie toute de droiture et de fidélité à ses principes, il mérite que la nouvelle génération bretonne s'incline devant sa tombe avec respect et pitié.

Ca n'est pas encore un Breton

L'intendant économique de la « préfecture régionale » est nommé. Il s'appelle M. Jean-Joseph Navailles. Comme de bien entendu, il n'est pas Breton.

LES COURS

- LES VACHES.** — Amonillantes, de 2.000 à 4.000 fr. ; à Buby ; laitières, de 2.000 à 3.000 fr. ; à Buby ; Armoillantes pleines et prêtes, de 5.500 à 6.500 fr. ; vaches de moindre taille, de 3.900 à 5.000 fr. ; herbagères, entre 3.500 et 4.000 fr. à Landivisiau.
- LES VEAUX.** — Prix des Commissions de ravitaillement.
- LES PORCS.** — Porcelets de 2 mois de 650 à 900 fr. la paire à Landivisiau ; gras, de 14 à 16 fr. le kilo à Buby ; maigres, 1.000 fr. pièce ; moyens, de 3 à 5 mois, 500 à 800 fr. à Corlay ; maigres, de 450 à 1.000 fr. à Guéméné-Penfao.
- LES MOUTONS.** — Agneaux, de 9 à 11,50 le kilo à Corlay. Moutons, de 10 à 13 fr. à Buby.
- LES CHEVAUX.** — Juments de 3 à 6 ans, de 25.000 à 42.000 fr. Pouliches d'un an, 18 à 25.000 fr. ; deux ans, 24 à 30.000 fr. à Landivisiau.
- LE BEURRE.** — Taxé.
- LES ŒUFS.** — Taxés.
- LES POULETS.** — 26 fr. le kilo à Buby ; 22 à 24 fr. le kilo à Romillé ; 21 à 23 fr. à Corlay.
- LE CIDRE.** — La barrique, de 180 à 200 fr., droits en plus, à Romillé ;

La Course à l'abonnement

A qui le sprint final ?

Statu quo dans le peloton de tête qui comprend toujours dans l'ordre Paris, Brest, Lorient et Saint-Brieuc. Qui gagnera le sprint final ? D'ici le 28 juillet, anniversaire de Saint-Aubin-du-Cormier, bien des positions peuvent être bouleversées. Nous n'en voulons pour preuve que le tout petit effort accompli par Rennes et qui lui permet d'accéder à la 5^e place, encore assez loin des leaders, mais les Rennais, en accélérant l'allure, peuvent en dix jours causer une surprise. Un autre groupe vient ensuite qui comprend, Le Faouët, Plouézec-du-Faou, Pontivy (en nets progrès) et Plessala. Puis nous trouvons ensemble Nantes et Bour-des-Comptes. Un gros peloton se présente à très peu de distance avec Quimper, Larmor-Plage, Dol, Loudéac, Lannion. Citons ensuite Châteaubriant, Pleyben, La Baule, Rochefort-en-Terre, Concarneau, Vincennes, Dinan, Vannes, Fougères, Hennebont, Plumelliau, Guingamp, Quintin, Buby, Saint-Denis, Ploërmel, etc... Arrêtons-nous là aujourd'hui dans notre énumération des concurrents. Il y a à l'arrière-queue des sections comme Saint-Malo, Donarnenez, Saint-Nazaire qui sont nettement au-dessous de leurs possibilités et dont nous attendons un rendement meilleur. Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Et voici la consigne pour cette fin de deuxième étape : chaque section doit nous amener un minimum de deux abonnements d'ici le 28 juillet pour nous donner un total qui atteigne le record du mois de mai. C'est un minimum. Or, nous disons que si chacun réalise ce minimum, le résultat d'ensemble de cette deuxième étape sera magnifique. Au travail !

Le Fisc Inhumain

L'Administration doit être faite pour le peuple et non le peuple pour l'Administration. R. DELAPORTE. AVEZ-VOUS LU : par Hippolyte MARTEL. La brochure que tout fonctionnaire, tout contribuable, soucieux de son intérêt, lira avec profit. Editions : Les Braves Gens de France, Eragny, par Pontoise (S.-et-O.). Prix : 2 fr.

COTES-DU-NORD

MORT DE MATHILDE DELAPORTE

Nous apprenons la mort, survenue à Quintin, de Mme Veuve Mathilde Delaporte, femme de lettres. Elle avait consacré une bonne partie de ses œuvres à la Bretagne qu'elle a célébrée avec une émouvante sincérité. Mathilde Delaporte suivit naguère avec assiduité les diverses manifestations régionalistes où l'on eut l'occasion d'apprécier maintes fois son talent de conférencière. Les obsèques ont eu lieu dimanche à Lanollis.

SAINT-BRIEUC

MORT DU DIRECTEUR DU THEATRE. — M. Louis Fournier, directeur du Théâtre municipal et de l'École Nationale de Musique, est décédé à son domicile, rue Lécuyer.

ETAT CIVIL. — Naissances : Jacqueline Houard, boulevard Clémentine ; Danielle Hillion, au lieu dit La Ville-Jacob ; Eliane Clérambourg, rue des Moulins ; Louise Rabin, au lieu dit Courtel ; Joël Le Creurer, au lieu dit La Ville-Gilbert.

DECES

Hilatre Formont, 77 ans, entrepositaire de bière, au chemin de Querré ; Henri Oriou, 71 ans, s. p., rue Wilson ; Louise Rabin, 2 jours, au lieu dit Courtel.

DEUX MORTS DANS UN ACCIDENT D'AUTO.

— A l'issue de la forêt de Lorges, sur la route de Pléac à Saint-Brieuc, un camion de la Société Armoricaine des Bois du Nord, de Saint-Brieuc, a dérapé et est tombé d'une hauteur de 4 mètres dans un ravin. Deux des occupants ont été tués ; ce sont : MM. Roger Demoy, 19 ans, de Plérin-Saint-Laurent, et Pierre Després, 20 ans, du même lieu. Les deux autres personnes, MM. Paul Billou, 31 ans, conducteur, et Joseph Hervéou, 38 ans, tous deux de Saint-Brieuc, qui ont été blessés, ont été admis à l'hôpital de Saint-Brieuc.

DINAN

ETAT CIVIL. — Naissances : Jacques Périault, cultivateur à La Roche-du-Retec, et Alexandrine Perrin, ménagère à Eréac ; André Norel, cultivateur à Saint-Véran, et Alice Lescoût, ménagère à La Beutraie.

Mariage : Francis Presse, cultivateur au Rochellat, et Marguerite Bagot, ménagère à La Huchardaie. **Décès :** Eugénie Bagot, ménagère à Saint-Joseph ; Jean Rouvrais, veuf de Anne-Marie Perquis, cultivateur à La Ville-Rose.

RETABLISSEMENT DU MARCHÉ. — Le Conseil municipal de Guignes a demandé à la Préfecture le rétablissement du marché aux porcs, qui se tiendrait le lundi.

GUINGAMP

MARIAGE. — Naissance : Hubert Lison, Kergilol. **Mariage :** Henri Jamin, cultivateur à Kerjouan, et Marie-Christine Mauder, domiciliée au Moustoir, et résidant à Saint-Brieuc. **Décès :** Yves-Marie Thomas, 59 ans, cultivateur, au bourg ; Jules Le Guyader, retraité de la gendarmerie, domicilié à Châteaudren, 64 ans ; Marie-Yvonne Philippe, veuve Garandel, 75 ans, au Quillou-Guéguen.

LANNION

SUICIDE. — M. Georges Prigent, 42 ans, récemment démobilisé, s'est pendu à sa ferme de Crech-Sech.

par les habitants et les soldats de l'armée d'occupation, le feu s'est étendu rapidement et a détruit complètement une maison et, en partie, un hangar et un magasin qui contenaient de la fibre de bois et des caçots. Le sinistre serait dû à l'imprudence d'un enfant qui jouait avec des allumettes.

CHATEAULIN

NOYADE D'UN JEUNE HOMME DE 17 ANS. — M. Jean Derrien, 17 ans, perdit son bain dans le lac, quand il coula à pic et disparut. Les recherches entreprises n'ont pas permis de retrouver le corps.

QUIMPERLE

DANS LA GENDARMERIE. — M. Gourmelon, venant de l'Eure, a été nommé chef de brigade à Seacé. **DU BRUIT AU BAL.** — M. Montfort, député-maire, étant intervenu pour mettre fin à un bal organisé au débit Le Floch, à Miné-Treouzal, à l'occasion d'une noce, a été insulté par une bande de jeunes gens qui chantaient ensuite un hymne révolutionnaire.

Bertrand, veuve Bourcerry, 67 ans. Le Pâtis ; Philomène Chesnais, mariée, 63 ans, 63, avenue de la Verrerie ; Marie Turgis, veuve Turpin, 81 ans, à Ker Belle-Vue ; Victor Delaunay, marié, 68 ans, chemin Meslouin ; Albert Daveu, 1 an, à Bignon ; Pierre Tiercelin, marié, 52 ans, rue Molière.

RENON

Un drame de la jalousie à Pipriac
Pierre Boulais, 36 ans, pharmacien sans officine, a assassiné sauvagement à coups de couteau Marie Gellifant, 18 ans, de Rembihan (Morbihan). Le meurtrier a déclaré avoir agi par jalousie. Il a été écroué à la prison de Redon.

SAINT-MALO

UN DEMENT. — Dans une crise de démence, M. Brune Laurent, 62 ans, demeurant impasse de Belle-Lande, a mis le feu chez lui. L'incendie a pu être maîtrisé rapidement grâce aux pompiers.

VITRE

COLLISION MORTELLE. — M. Francis Pannetier, 47 ans, demeurant à Ossé, a été tamponné par un camion et violemment projeté sur la chaussée. Il a succombé peu après l'accident.

Hôtel-Restaurant du PINGOUIN

A. POLLET
7 et 9, pl. des Lices, RENNES
Chambres Pensionnaires
CHAMBRES MEUBLES
au mois et à la nuit
Prix modérés. — Tél. 43-31.

L'EUROPE RENNES

Téléphone 23-85
AUX AMIS DE LA BRETAGNE
1, Place Saint-Germain, RENNES
VENEZ NOUS VOIR...
CRÊPERIE
Vous dégusterez des METS SAINS dans un cadre Breton.

FINISTÈRE

QUIMPER

CONCARNEAU
ENCORE UN CHALUTIER COULE. — Le chalutier concarnois Claire-d'Alcantara a été torpillé par un sous-marin anglais. L'équipage a été recueilli par le chalutier lorientais Annick.

BREST

PLOUGUERNEAU
ETAT CIVIL. — Naissances : Jean-Louis Le Gôt, Prat-Méhan ; Yvonne-Marie Merdy, au Reun ; Simone-Emilie Kervella, à Croas-al-Lan ; André-Marcel Raffet, à Lilla ; Hippolyte-Murie Arzur, à Kernézen ; Paul-Marie Kerdraon, au Dezbéz ; Paulette-Anne Sanquer, au Cosquer ; Josiane-Yvette Gabon, à Saint-Gava. **Mariages :** Guy-Joseph Gornily, ouvrier à Parsenau, à Saint-Marc, et Yvonne Beyer, s. p., au Guelmeur ; Joseph-Marie Le Berre, maçon, au bourg, et Marie Bosseur, brodeuse, à Plouézeat ; Jean-Eugène Le Berre,

cimentier, au bourg, et Andrée-Léonine Guégan, plongeuse, au bourg ; Laurent-Marie Richard, garçon menuisier, à Plouvienn, et Marie-Françoise Grall, s. p., au bourg ; Hervé Balcon, cultivateur, à Castel-an-Dour, et Anne-Marie Cochard, cultivatrice, à Coat-Quénan.

Décès : Marie-Joséphé Caracé, 83 ans, veuve de François Calvez, au bourg ; Louis-Marie Salou, 6 mois, à Treouroun ; Jean Ogor, 64 ans, époux de Marie-Françoise Bars, à Cruguerou ; Jean-Yves Calvez, 6 ans, à Rannorgat ; Marie-Anne Roudaut, 76 ans, épouse de Michel-Marie Tanguy, à Saint-Gava ; Marie-Françoise Polard, 66 ans, épouse de Christophe Salou, à Kerillès.

MORLAIX

VIOLENT INCENDIE EN GARE. — Le feu s'est déclaré dans des bâtiments appartenant à M. Gabric, expéditeur de légumes à la gare de Taulé-Henvic. Malgré les secours apportés

ILLE-ET-VILAINE

RENNES

NOUVELLES RELIGIEUSES. — M. l'abbé Montoir, recteur de la Selve-Guerche, est nommé recteur du Pertre et c'est M. l'abbé Halais, vicaire-instituteur à Bédée, qui le remplace. M. l'abbé Leroy, vicaire à Notre-Dame-des-Grèves de Saint-Malo, est nommé recteur de Montreuil-sous-Pérouse.

PREMIERE GRAND-MESSE. — M. l'abbé Paul Hurlé, originaire de Janzé, ordonné prêtre le 30 juin, a célébré sa première grand-messe le 6 juillet dans l'église paroissiale.

LOIRE-INFÉRIEURE

NANTES

VISITE MINISTERIELLE. — M. Berthelot, ministre des Communications, a visité les travaux de Nantes, qui ne sont pas, hélas ! à rapprocher des grands travaux de Marseille, pour lesquels l'Etat a consenti trois milliards de subvention.

BAIGNADES TRAGIQUES. — Il y a eu ces derniers temps toute une série de noyades en Loire ; ce sont tout d'abord : le jeune Pierre Bourhis, 12 ans, 25, boulevard Victor-Hugo, qui a disparu en Loire et dont le corps n'a pu être retrouvé ; — Mlle Simone Jézo, 18 ans, originaire de Golpo et sœur du grand champion Marcel Jézo, qui s'est noyée en se baignant et qu'on n'a retrouvée qu'un jour plus tard ; — Mlle Jambu, 22 ans, infirmière à Saint-Jacques, qui a été prise dans les remous de l'île Orion ; — et enfin M. Proust, 18 ans, demeurant place Campaux, qui s'est noyé dans la Sèvre, près de Rezé, et dont le corps n'a pas été retrouvé.

ST-JEAN-DE-CORCOUE
NOYÉS D'OR. — M. et Mme Chiffolleau, du village de La Rivière, âgés respectivement de 79 et 71 ans, ont célébré leurs noces d'or. Ils ont eu six enfants, dont cinq sont vivants.

LA LIMOUZINIÈRE
NOYADE. — M. Louis Amland, 27 ans, demeurant à La Touche-Monnet, s'est noyé en se baignant dans une carrière abandonnée.

FOUGERES

ETAT CIVIL du second trimestre. — Naissances : Jean Monvoisin, La Héronnière ; Marguerite Huard, Côtes Saint-Martin ; Roger Rossignol, au bourg.

Mariages : Gaston Froment, chemin Meslouin, et Françoise Segouin, chemin Meslouin ; Marcel Ménager, de Fougères-du-Plessis (Mayenne), et Paule Collin, rue Louis-Bourdon ; François Rébillon, 42, avenue de la Verrerie, et Renée Bourgeois, chemin Meslouin.

Décès : Joseph Goubin, marié, 67 ans, chemin de Paron ; Véronique

LAIGNELET

ANCENIS

ETOUFFÉ SOUS LE FOIN. — M. Maurice Dupont, 26 ans, cultivateur à La Combe, en Liré, ramenait à la ferme une charrette de foin, lorsque la voiture pencha et fit basculer son chargement sur le malheureux conducteur. Dégagé par des voisins, il est mort quelques instants plus tard.

SAINT-NAZAIRE

A LA LOGE MAÇONNIQUE. — Le mobilier de la loge maçonnique de Saint-Nazaire a été vendu aux enchères samedi dernier.

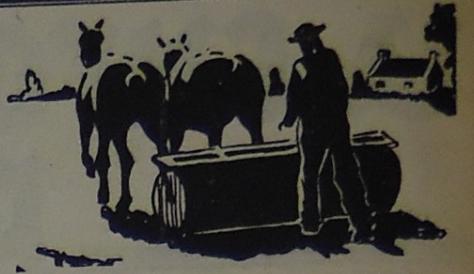
ENVOYEZ IMMEDIATEMENT une liste de dix personnes et un mandat de 25 fr. au SERVICE DES EDITIONS DU P. N. B., 11, quai Lamartine, Rennes C.C. M. Guéyasso 33-338 Rennes. Nous expédierons à chacune de ces dix personnes un exemplaire de NOTRE LUTTE POUR LA BRETAGNE

AUX AMIS DE LA BRETAGNE
1, Place Saint-Germain, RENNES
VENEZ NOUS VOIR...
CRÊPERIE
Vous dégusterez des METS SAINS dans un cadre Breton.

AUX AMIS DE LA BRETAGNE
1, Place Saint-Germain, RENNES
VENEZ NOUS VOIR...
CRÊPERIE
Vous dégusterez des METS SAINS dans un cadre Breton.



AN DOUAR



LES MYSTÈRES DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE FRANÇAIS

Pourquoi la suppression de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Rennes ?

DETRUIRE CE N'EST PAS CREER

Les Bretons ont appris que la suppression de l'Ecole d'Agriculture de Rennes venait d'être décidée.

L'indignation des Bretons se comprend. Cette décision fait suite aux scandales de l'Ecole d'Agriculture de Bréhoulou, scandales en voie d'étouffement.

Pourquoi l'enseignement agricole en Bretagne est-il ainsi menacé de destruction ?

Ce plan a été préparé par le ministère du docteur-ministre de l'Agriculture M. Queuille, et poursuivi par l'inspecteur de l'enseignement agricole de la région de l'Ouest M. Méloz, apparenté à M. Queuille.

LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DESIRAIT LA GUERRE

Au ministère de l'Agriculture, la guerre avec une puissance étrangère était désirée et les conséquences préparées depuis longtemps. La guerre était jugée comme le moyen le plus rapide et le plus sûr pour désorganiser l'agriculture, particulièrement l'agriculture bretonne. M. Perrault, directeur des Services agricoles du Ministère, ne fut pas étranger à cette opération, car nous croyons savoir que c'est lui qui proposa de remplacer les cultivateurs bretons par des kabylois, des Marocains, des Sénégalais.

On pourrait s'étonner de toutes ces actions au moment où tous les efforts doivent être faits pour remettre l'agriculture en valeur. Et pour y arriver, le premier moyen est de donner un enseignement agricole solide, de faire connaître la technique agricole moderne aux agriculteurs de chez nous.

Tous les spécialistes agricoles reconnaissent cette nécessité urgente. Alors, pourquoi la destruction de l'enseignement agricole en Bretagne ?

IL EST PLUS COMMUNE DE REGNER SUR LES IGNORANTS

C'est Balzac qui nous fournit la réponse dans son ouvrage intitulé « Les Paysans ».

« Par la nature de leurs fonctions sociales, les paysans vivent d'une vie purement matérielle qui se rapproche de l'état sauvage. Le travail, quand il érase le corps, ôte à la pensée son action purifiante, surtout chez les gens ignorants. »

Les protégés de MM. Queuille et Méloz, au ministère de l'Agriculture, représentants eux-mêmes du grand financier israélite feu Bénac, reconnaissant parfaitement qu'elle pourrait être la prospérité agricole de la Bretagne, ont pour plan de déposséder progressivement les fermiers et les petits propriétaires bretons qui exploitent eux-mêmes leur domaine, pour en faire de grandes exploitations agricoles à forme anonyme, de façon à placer les capitaux des grandes banques, qui regorgent de réserves financières.

UNE REVELATION CLAIRE ET SIGNIFICATIVE

Le journal Le Temps du 23 juin 1935, a expliqué cette lutte des grands financiers contre les petits propriétaires exploitant leurs terres, en rapportant les paroles d'un politicien bien connu qui fut ministre et qui fit tant de mal à l'agriculture bretonne : « Vous ne vous êtes préoccupés que de chiffres et de gros sous. Vous ne pensez qu'à savoir combien vous vendrez vos veaux, vos cochons, votre blé. Cela n'a aucune importance, ou plutôt, cela n'a d'importance que pour vous individuellement. Tant que vous croirez que la vie est faite pour cela et que vous ne songerez pas à assurer l'unité spirituelle et morale de la nation, vous perdrez de l'argent et ce sera bien fait. »

MIEUX VALENT DES MILLIARDS QUE QUELQUES SOUS

Evidemment, les grandes banques comptent l'argent volé par les spéculations par milliards, et les cultivateurs comptant par gros sous, sont des obstacles pour elles. C'est pourquoi l'unité spirituelle et morale de la nation signifie : « L'Une et Indivisible », qui permet à une petite poignée de profiter de réussir beaucoup plus facilement leurs mauvais coups.

MAUVAISE CONCEPTION DE L'AGRICULTURE

Mais on pourrait dire : « L'Ecole nationale d'Agriculture de Rennes est supprimée, c'est entendu, mais elle devient un centre de recherches agronomiques. »

Cet argument n'est pas valable parce que l'agriculture est différente partout. Les recherches agronomiques faites à Rennes seulement, ne pourraient servir l'agriculture bretonne qu'en étant complétées par des recherches dans chaque localité bretonne.

Car la Bretagne, au point de vue agricole, est une immense nation, très diverse dans toutes ses parties.

Et c'est pourquoi nous avons prévu des écoles d'agriculture dans chaque canton, avec des terrains de recherches et d'essai, rattachés à chacune de ces écoles. Mais ce seraient les cultivateurs bretons travaillant leur domaine qui en bénéficieraient, et c'est précisément ce que ne veut pas la haute finance, donc le ministère de l'Agriculture français.

MORBIHAN

Le pardon de Ste-Anne-d'Auray

Le grand pardon de Sainte-Anne d'Auray, qui aura lieu le samedi 26 juillet, sera présidé par Mgr Roques, archevêque de Rennes.

VANNES

GRAND-CHAMP

ETAT CIVIL. — Naissances : Jean-Claude Kersuzan, à Luzuzac ; Bernard Guillemet, à la Croix-de-Bois ; Monique Le Garjau, à Bodéau ; Marcel Le Boulaire, à Gringo-Parfum ; Maryvonne Edwartz, au bourg ; Eliane Le Cloarec, à Coulac ; Monique Hémyry, à Kerdelan-des-Eaux ; Bernard Le Guillaut, à Laquelvau.

Publication de mariage : Marcel Baucher, cultivateur, à Larmor-Locqueltas, et Anne-Marie Pérel, ménagère, à Ker-Maréchal (Grand-Champ). Décès : Marie-François Chatelet, veuve Guhur, 73 ans, ménagère, à Coulac ; Joachim Palec, 59 ans, cantonnier, au bourg ; Marie-Joséphine Le Broec, 78 ans, au bourg ; Eliane Le Cloarec, 8 jours, à Coulac.

LORIENT

Une tragique collision fait deux morts et quinze blessés

Un autocar chargé de voyageurs est entré en collision avec un lourd camion sur le cours de Chazelles. Ce funeste accident a fait deux morts et quinze blessés, dont des ouvriers étrangers résidant provisoirement à Lorient. L'une des deux victimes est M. Adolphe Avenel, 70 ans, ingénieur en retraite de la Marine.

LE FIL ENCHANTÉ

4, rue Larrey, PARIS (5^e)
MERCERIE — BONNETERIE
JOUETS — LIBRAIRIE
On y trouve des ouvrages en breton ou traitant de questions bretonnes

Tribunal Correctionnel

L'affaire Réglain. — M. Henri Réglain, architecte, conseiller dans la précédente municipalité, était poursuivi à la requête de la Fédération des Contribuables. Cette dernière lui reprochait d'avoir exécuté pour la ville d'importants travaux alors qu'il était conseiller municipal et d'avoir ainsi contrevenu à l'arrêté 175 du Code pénal.

Le Tribunal a prononcé une peine de mille francs d'amende.

BUBRY

ETAT CIVIL. — Naissances : André Reux, au Chauchix ; Georges Gallais, à Pellan ; Jean Carro, au bourg ; Simone Poisson, au Bois-Dolo ; Jean Pannier, aux Gaunales. Mariages. — Ange Duros, cultivateur, à Hénon, et Louise Morin, ménagère, à Hénon ; Pierre Tanguy, cultivateur, à Hénon et Berthe Morin, ménagère, à Hénon. Décès : Anne-Marie Hamon, veuve Le Ribault, 37 ans, ménagère, à Clit-neuf ; Marie-Louise Rio, épouse de Eugène Alphandry, 63 ans, ménagère, à la Vallée ; Marie-Ange Robert, caporal au 151 R. I., 25 ans (transcription) ; Bernard Morin, un an, à Pellan ; Jean-Marie Hallé, épouse de Rose Verdes, 44 ans, cultivatrice, à Claquenêtre ; Anne-Marie Baudet, veuve de Pierre Le Boulanger, 66 ans, ménagère, au Rocher ; Marie Boinet, veuve de Mathurin Boinet, 62 ans, ménagère, au Moulin-au-Comte ; Joseph Pungier, époux de Joséphine Routier, 62 ans, cultivateur, à la Chambre ; Ange-Maire Pellan, 40 ans, cultivateur, aux Bosses.

HENNEBONT

NOYADE. — Le jeune Robert Grenier, 16 ans, de La Grange, ayant voulu se baigner dans le Blavet, bien que ne sachant pas nager, s'est noyé.

PONTIVY

TRAGIQUE BAIGNADE. — En se baignant à l'étang des Forges de Salles, le jeune Théophile Jégouic, 18 ans, s'est noyé.

Pourquoi tant de doryphores ?

Notre confrère La Bretagne du 9 juillet, sous la signature de Yann Ozare'h Ker, relève très justement : « Comme disent les officiels, en s'adressant aux maires : « Puisque nous manquons d'arséniates pour arroser les champs de pommes de terre, prenez les instituteurs... » « Ce nouveau traitement, pour le moins inattendu, donne néanmoins un résultat grâce au dévouement de notre jeunesse. »

« Depuis quinze jours, les enfants de Cornouaille vont deux ou trois après-midi par semaine chasser les larves de doryphores. De jour en jour, ils en prennent davantage, mais, hélas ! c'est parce que les œufs éclosent de plus en plus. »

« Quant on parle de la facilité avec laquelle cette invasion pouvait être évitée, il y a dix ans environ, on reste confondu. »

« On reste stupéfait de l'incurie de l'Administration d'avant-guerre, et l'on pense que, malgré le Maréchal, le même personnel est toujours en place, chargé plus que jamais des missions de confiance et toujours ignorant, indifférent et incompréhensif. »

« En effet, mais qui est directeur des Services agricoles du Ministère ? Ne préférait-il pas démontrer aux cultivateurs bretons qu'ils étaient « français, avant tout » ? »

JUILLET Travaux du mois

Continuer les binages et les sarclages des plantes semées en lignes. Herse le maïs, les navets semés en mai ou juin. Achever la plantation de choux fourragers. Butter les topinambours. Commencer la moisson. Déchaumer les seigles et les escourgeons après enlèvement de la récolte. Décauser les trèfles. Semer le sarrasin en culture dérobée. Rouir le lin.

PRAIRIES. — Irriguer pour favoriser la végétation des regains.

Conservez précieusement les articles qui paraissent à la Page « AN DOUAR ». Ils sont écrits par des Bretons et pour les Bretons. S'ils ne vous sont pas utiles aujourd'hui, ils vous serviront demain.

RENSEIGNEMENTS UTILES

L'ensilage des fourrages verts

Qu'est-ce que l'ensilage ?

L'ensilage des fourrages verts est passé dans la pratique courante. Il n'est pas assez appliqué en Bretagne. L'ensilage consiste à placer les fourrages en masses compactes, pour déterminer des fermentations actives qui désagrègent les tissus des plantes, transformant un produit aqueux très apprécié du bétail.

On peut ensiler toutes sortes de fourrages. De préférence, cependant, on s'adresse à ceux qui se prêtent mal au fanage : seigle, trèfle incarnat, herbes des prairies dans les régions/humides et les regains dans les années pluvieuses. Mais c'est surtout le maïs qu'on peut mettre en silo. Le maïs fourrage pousse très bien en Bretagne.

Actuellement, on ne peut guère construire de silos permanents en maçonnerie ou des silos verticaux en tôle : les silos-tours, mais on peut construire des silos temporaires.

Silos temporaires

Dans un sol sain, on creuse une fosse à parois inclinées de 1 mètre à 2 mètres de profondeur, sur une largeur de 2 m. 50 à 3 mètres du niveau du sol, sur une longueur variable suivant la quantité de fourrage à ensiler. On place le fourrage en couches régulières de 20 à 30 cm. d'épaisseur, tassées aussi fortement que possible par le piétinement, surtout le long des parois.

On continue d'élever le silo jusqu'au niveau du sol et on le termine en dos d'âne à une hauteur de 1 m. 20 à 1 m. 50.

La terre de l'excavation est employée pour la couverture. On l'accumule sur une épaisseur de 0 m. 70 à 0 m. 80 pour comprimer suffisamment la paille. Il ne faut jamais placer entre cette couverture et le fourrage de la paille, car celle-ci favoriserait la pourriture.

Dans les terres imperméables, un drainage partiel est nécessaire pour assurer l'écoulement des eaux.

Silo en surface

Quand le sol est humide, on construit un silo superficiel.

On forme un tas en forme de trapèze, mesurant de 2 m. 50 à 3 mètres de large à la base et de 0 m. 50 au sommet pour une hauteur d'environ 2 mètres. De chaque côté, on creuse une rigole, qui sert à l'assainissement. Cette terre est utilisée pour recouvrir entièrement le tas, de façon qu'il ait une épaisseur de 0 m. 70 à 0 m. 80.

Plantes à ensiler

On ensile le maïs fourrage quand les graines sont formées. Il y a intérêt à utiliser les variétés de maïs précoces.

Les herbes des prairies donnent de bons résultats parce qu'elles se tassent facilement. On peut utiliser ainsi les fougères qui fournissent un bon ensilage, quand elles ne sont pas trop durcies.

Les fourrages jeunes et tendres donnent de mauvais résultats parce qu'ils contiennent trop d'eau.

Pour le trèfle incarnat, on attend la pleine floraison.

Le trèfle peut être mélangé de graminées ainsi que de vesces, d'avoine. Les mélanges de trèfle et de ray-grass sont excellents, de même que les luzernes herbeuses.

Il ne faut pas mettre en silo de plantes ruisselant d'eau ou ayant subi un commencement de fanage.

Avantages de l'ensilage

Dans la pratique, on coupe le fourrage le matin et on l'ensile l'après-midi.

L'ensilage est précieux quand il fait sec.

Dans les pays humides, quand on ne peut faire le fanage.

Il est recommandé pour l'utilisation des regains.

L'ensilage est le seul procédé pour conserver le maïs fourrage.

L'ensilage présente l'avantage sur le foin, en occupant moins de place.

L'ensilage permet de couper les fourrages au moment où leur valeur alimentaire est la plus grande.

Les champs, départassés rapidement de leurs récoltes, peuvent être immédiatement travaillés.

Ce sont des avantages à ne pas Avec les silos superficiels, on peut compter une perte de 10 à 15 % du fourrage qui se trouve sur les bords du tas, mais cette perte, dans bien des cas, peut être compensée par les avantages énumérés ci-dessus.

Dans l'avenir, il sera désirable de construire des silos permanents.

Les indications précédentes peuvent rendre de grands services en ce moment, et nous pouvons recommander de faire d'abord des essais sur une petite quantité de fourrages en ayant soin de bien la tasser.

Les résultats que vous en obtiendrez vous donneront ainsi la pratique de cette intéressante technique.

L'AGRONOME.

L'Echo des Vallons

Que deviendront ces pommes de terre ?

Dans la commune de Vannes, l'arrachage des pommes de terre de premier n'est autorisé que pour les cultivateurs qui ont souscrit un contrat de culture.

Pour les autres, l'arrachage est interdit.

Faudra-t-il bétonner les champs, à moins que les doryphores, qui légalement devaient disparaître le 15 juin, n'ayant plus rien à se mettre sous les mandibules...

C'est la ruée !

On nous a assez parlé de l'embauchage des jeunes gens à la campagne, du service obligatoire, et, complaisamment, des journaux ont publié une photo représentant des enfants se présentant aux bureaux pour se faire embaucher comme volontaires pour le service civique rural.

On y compte une dizaine d'enfants qui paraissent avoir plutôt 14 que 17 ans.

Quel succès !

L'Administration n'est pas pressée

Un bureau départemental de répartition de la pomme de terre en Bretagne a fait annoncer par voie de la presse, le 4 juillet, que les producteurs de pommes de terre doivent obligatoirement déclarer la superficie ensencée avant le 30 juin. (Une déclaration de plus.)

L'année n'est pas précisée. Est-ce que chaque producteur devra avoir à côté de lui une pythonisse, tireuse de cartes, médium et devin pour prévoir les intentions de l'Administration ?

Car, enfin, annoncer le 4 juillet ce qu'on doit faire le 30 juin... sans disposer de la fameuse machine à remonter le temps !...

La fourche « nationale »

Un avis officiel annonce que les cultivateurs seront munis désormais de fourches « nationales ».

Heureux les industriels qui auront la commande grâce aux bonnes « combines », comme d'autres bénéficiaient des commandes de guerre.

Décidément, « tout ce qui est national est nôtre ». Qu'on le veuille ou non !

Soutenez le Mouvement Breton qui travaille pour votre bien-être.

Adresse : G. FLOCH, Ingénieur agronome, 3, rue Ornou, BREST.

BRETONS ÉMIGRÉS ÉMIGRÉS EN VACANCES

Bretons émigrés, mes amis, je ne sais si vous étiez offerts dans la guerre de position de 1940, si vous avez gagné de la galette au marché noir, ou si vous avez des rentes qui n'ont pas fondu dans les conversions.

Je ne sais donc dans quelle proportion vous pourrez cette année vous payer des vacances au pays. La S. N. C. F. vend cher ses places non-assises. Et les villégiatures sont interdites.

Malgré tout ça, il reste que certains privilégiés d'entre vous pourront quitter Montparnasse dans un corridor de wagon sans couchette, pour aller respirer le bon air de nos campagnes.

Bretons émigrés en vacances, n'arrivez pas d'été pour épater les amis et connaissances ! N'affectez pas d'avoir oublié le breton pour adapter l'accent trainard des faubourgs. Ça ferait mauvais effet, car Paris a perdu son caractère.

Bretonnes de Paris et d'ailleurs, ne faites pas d'épates avec vos semelles de bois, car chacun sait que vous n'y marchez pas à l'aise, et puis d'abord, les « botou-koad » étaient inventés avant vos grand-mères.

Non ! Ne soyez pas hautains, ni supérieurs, ni empruntés ! Et dites-vous que dans ce pays resté peut-être pas une faute dans chaque cas particulier, mais que ce n'est sûrement pas un motif de glorification.

Bretons émigrés, arrivez en vacances avec un esprit fraternel. Ne dénigrez pas la Bretagne parce que vous l'avez quittée. Ayez la pudeur de respecter le pays qui vous nourrit, ayez l'amour-propre de ne pas répudier vos origines, ayez enfin la fierté de votre race, de vos coutumes, de votre langue. Quelle joie c'est pour moi, d'arriver dans mon bourg et d'entrer de plein pied dans la conversation avec les voisins. Et quelle fierté que de m'entendre dire : « Klev 'ta ! Heman »

Ludovic BRIAND PHOTOGRAPHIE CENTRALE 4, Rue Jean-Jaurès, 4 RENNES La Photographie des Gens de Goût

DEMÉNAGER PAR M. BRION c'est un plaisir ! M. BRION — Transports — SAINT-MALO — Tél. 71-28

n'eo ket ankouaet e vrezoney gan-tan ! Je jubile, littéralement, de constater en effet que je n'ai rien oublié, ni la langue, ni l'esprit.

Et vous, mes amis du Mouvement breton, vous qui l'ennui de l'exil a fait prendre conscience de votre qualité de Bretons, de Bretons intègres, montrez par votre attachement pour la vraie Patrie que la comparaison est à son avantage.

Soyez entrepreneurs pour diffuser notre journal, recueillir des adhésions, solliciter des contributions.

Soyez apôtres. Et dites-vous que votre influence est grande, que votre opinion compte pour vos familles. Car vous êtes ceux qui ont « voyagé », qui ont comparé. Et si votre « skiant-prena », votre sagesse acquise est favorable à la Bretagne qui se lève, votre commune, votre canton en seront impressionnés.

Montrez que vous avez résisté à l'assimilation dans les centres urbains et que vous êtes dignes d'être réintégrés de plein droit dans la famille bretonne de demain, comme aujourd'hui dans la ferme paternelle où vous êtes si heureux de revenir pour faire de vos vacances une cure de rajeunissement par le souvenir de votre enfance heureuse en Bretagne.

D. KERDIRIOU.

L'amiral était un escroc

La police a arrêté le nommé Aimé Saldain, 59 ans, originaire de Saint-Malo, demeurant en hôtel place Sainte-Opportune, à Paris, qui se faisait passer pour l'amiral Savereau, et escroquait ainsi des familles de prisonniers, auxquelles il promettait le retour des absents, pour 400 francs. Il a été envoyé au dépôt.

IMPRIMERIE CENTRALE DE RENNES Le Gérant : G. BRÉTON

BRONCHOCUR OL Spécifique des Toux rebelles Très indiqué dans toutes les affections pulmonaires ANTISEPTIQUE ET CALMANTE Prix : 13 fr. 75 (Franco sur demande) SE TROUVE A LA PHARMACIE CENTRALE 1, Rue Clemenceau SAINT-SERVAN-SUR-MER

L'ACTUALITÉ SPORTIVE A propos d'une visite

Grand remue-ménage dimanche dernier, à Rennes, à l'occasion d'une visite de Monsieur le Commissaire général aux Sports, personnalité sympathique par elle-même, pètrie de bonnes intentions, mais dont la politique jusqu'ici n'a guère eu de résultats.

Réception ici, inauguration par là, « gala » au stade municipal, quelques petits laïus.

Au total, rien d'emballant, d'excitant ou de convaincant.

La réunion du stade municipal aurait pu être intéressante. Elle a été gâchée par la pluie. L'organisation laissait à désirer : trop de longueurs par moments et à d'autres trop de précipitation.

On prétendit donner une « synthèse » de la Bretagne en faisant danser le Cercle celtique d'une part, tandis que des luttes se déroulaient d'autre part sur trois lies à la fois. On ne savait qui regarder et cela donnait l'impression d'un spectacle « expédié » mais qu'on avait voulu « par convenance ». Malgré ! malgré !

Les lutteurs firent de leur mieux pour rappeler les beaux temps de la F.A.L.S.A.B. M. Léon devait y songer en assistant aux exhibitions des vétérans Merrien et consorts que ces confrères mal informés ont qualifié d' « espoirs » !

Ici, où nous n'applaudissons pas automatiquement parce que c'est « breton » et où nous entendons mener une œuvre de reorganisation et de rééducation, nous disons que la lutte bretonne ne gagne rien à ce genre d'exhibition.

Peu d'élan ! Pas d'enthousiasme... On le sent aux comptes rendus.

Un public où l'on remarque surtout les « officiels », tous ceux qui devaient être là, fonctionnaires du sport, et dirigeants de clubs. Recette quasi insignifiante. Rien de substantiel, non plus, à la conférence de presse.

On attendait de grandes choses, on discutait colottes de sport.

Les « officiels » s'estimaient heureux parce qu'un « ministre était venu ».

La question du sport et de l'éducation physique en Bretagne n'est pas plus résolue que ne l'est la question agricole quand un autre ministre se fait photographier auprès d'un bœuf. Du cinéma !

Et puis à quoi rime cette Académie sportive de Bretagne avec la Mayenne et le Maine-et-Loire comme poids lourds !

Et pourquoi M. Ségur ou M. Raffali comme délégués du Commissariat aux Sports en Bretagne alors que l'on expédie, par exemple, en Normandie le Quimérois Le Bail, un valeureux champion de l'athlétisme breton.

Ces « Messieurs » de Paris ou de Vichy se plaignent de notre mauvais caractère.

Que font-ils, eux, pour comprendre la Bretagne et les Bretons ?

Ils éliminent systématiquement les seuls hommes qui pourraient servir de trait d'union...

N. B. : Donnons ce détail, dont il ne faut pas négliger la signification : nos athlètes ont été « dispensés » de la prestation de serment.

YVES CROIZER.

Pour tous vos ARTICLES DE BUREAU et tous vos IMPRIMERIES CONSULTEZ LA PAPERIE J. BAHU 34, Bd Duchesse-Anne, RENNES • DOLMEN •, marque déposée

Librairie LARCHER 2, Place du Palais — RENNES GRAND CHOIX DE LIVRES, OUVRAGES SUR LA BRETAGNE Papeterie — Articles Etudiants et Ecollers

POUR TOUS VOS TRANSPORTS MARCHANDISES DIVERSES, DENRÉES, BAGAGES SUR LE NORD, PARIS, ROUEN, L'EST Utilisez les services réguliers journaliers dans chaque sens NORD-BRETAGNE 57, Bd Beaumont, RENNES B. r. St-Vincent-Paul, PARIS Tél. 35.84 DOMICILE à DOMICILE Tél. Trad. 73.90